

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Marie MARRAUD DES GROTTES

HISTOIRE D'UNE BIBLIOTHEQUE PRIVEE :  
LA SOCIETE DE LECTURE SAINT NIZIER  
DE LYON

1862 - 1983

ANNEE : 1983

19<sup>ème</sup> PROMOTION



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

17-21, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Marie MARRAUD DES GROTTES

HISTOIRE D'UNE BIBLIOTHEQUE PRIVEE  
LA SOCIETE DE LECTURE SAINT NIZIER DE LYON  
1862 - 1983

Directeur de Mémoire

Madame DUREAU

ANNEE : 1983 19ème PROMOTION

1983

28



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

17-21, boulevard du 11 novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

MARRAUD DES GROTTES (Marie)

.- Histoire d'une bibliothèque privée : La Société de Lecture Saint Nizier : mémoire / présenté par Marie Marraud des Grottes.-  
Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires, 1983  
.- 1 vol., 57 p. ; 30 cm.

Mémoire E.N.S.B. : Villeurbanne : 1980

Bibliothèque, Lyon, 1862-1983

Lecture, Lyon, 1862-1983

Société de Lecture Saint Nizier, 1862-1983

Histoire d'une bibliothèque privée lyonnaise fondée en 1862 : la Société de Lecture Saint Nizier. A travers cette histoire, une analyse de la lecture des Lyonnais a été tentée. En parallèle brève description d'une société de lecture similaire et qui a servi de modèle à celle de Lyon : la Société de Lecture de Genève.

## INTRODUCTION

### I - SOURCES ET METHODES DE TRAVAIL

1. Sources
  - a. archives de la Société de Lecture Saint-Nizier
  - b. bibliographie
2. Méthodes de travail

### II - TABLEAU DE LA LECTURE A LYON EN 1862

1. Les bibliothèques publiques
  - a. la bibliothèque du Collège de la Trinité
  - b. la bibliothèque du Palais des Arts
  - c. les cabinets de lecture
2. Les bibliothèques privées
  - a. les bibliothèques des grandes familles lyonnaises
  - b. les bibliothèques des ordres religieux
  - c. les bibliothèques des Cercles et Sociétés

### III - LA FONDATION DE LA SOCIETE DE LECTURE SAINT NIZIER

1. Les origines de la fondation
  - a. l'insuffisance des services rendus aux lecteurs
  - b. un texte de Lamartine
2. Création et buts de la Société de Lecture de Lyon

### IV - LE FONCTIONNEMENT ET L'ORGANISATION DE LA SOCIETE 1862-1914

1. Les statuts
2. Les locaux et le mobilier
3. Les sociétaires
4. Le budget
  - a. les recettes
  - b. les dépenses
5. La politique d'acquisition
  - a. les achats et le fonds
  - b. qu'achetait-on? les livres
  - c. qu'achetait-on? les périodiques
6. Les catalogues
  - a. les catalogues par nom d'auteur
  - b. les catalogues méthodiques
7. Equipement du livre et système de prêt
  - a. l'équipement du livre
  - b. le système de prêt
8. Le règlement
9. Les causes de la réussite

## V - LA PERIODE DES OSCILLATIONS ET DES DIFFICULTES 1914-1965

1. L'évolution de la Société jusqu'en 1945
2. L'après-guerre

## VI - LA SOCIETE DE LECTURE DE 1964 A NOS JOURS

1. Les premières mesures
2. Les années 70 et les innovations

## VII - LA SITUATION ACTUELLE

1. Bilan financier
  - a. les recettes
  - b. les dépenses
2. Les sociétaires
3. L'avenir de la Société
  - a. les clubs
  - b. une nouvelle ouverture : la vidéo
  - c. la fusion? solution pour la survie?

## CONCLUSION

## LA SOCIETE DE LECTURE DE GENEVE

### I - FONDATION

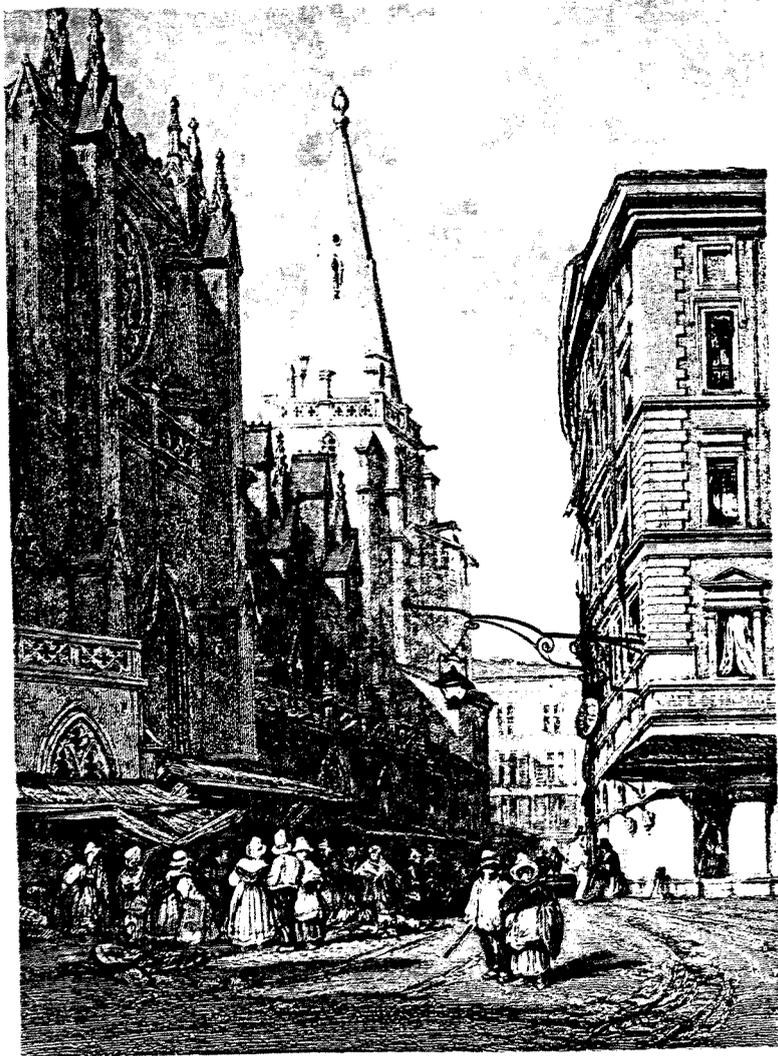
### II - BUT DE LA SOCIETE

### III - LES SOCIETAIRES

### IV - LE FONCTIONNEMENT

### V - SITUATION ACTUELLE

1. Le budget
2. Les achats de livres
3. Les activités complémentaires
  - a. Croque-livre
  - b. ventes aux enchères
  - c. déjeuners-débats
4. Les modifications au statut initial



## INTRODUCTION

Le livre de Léopold Niepce : "Les Bibliothèques Anciennes et Modernes à Lyon" dresse un inventaire des bibliothèques publiques et privées lyonnaises au XIX<sup>e</sup> siècle.

Parmi toutes celles qu'il a dénombrées, il en est une qui est intéressante à bien des égards. C'est la Société de Lecture Saint Nizier.

Située dans la presqu'île en plein coeur de Lyon entre Rhône et Saône, elle est installée depuis 1890 au 1 de la place Saint Nizier. Cette bibliothèque créée en 1862 a été très florissante dès son origine en offrant aux lecteurs des services qu'aucune bibliothèque municipale de l'époque n'était en mesure de rendre, à savoir :

- le libre accès
- le prêt à domicile
- des heures d'ouverture larges.

Actuellement, avec la concurrence des bibliothèques de lecture publique, la Société de Lecture connaît de graves difficultés et tente une reconversion indispensable à sa survie.

Mal connue, même des Lyonnais, et n'ayant fait l'objet que de descriptions locales rapides\*, il m'a semblé intéressant d'en faire une étude plus approfondie et, à travers son histoire, d'analyser la lecture à Lyon pendant plus d'un siècle.

J'ai également tenté de faire en parallèle une description de la Société de Lecture Genevoise qui lui a servi de modèle.

Le manque de documents ne m'a pas permis de faire une étude aussi précise que je l'aurais souhaité.

---

\* Livres et Lecteurs à Lyon : Dix enquêtes psycho-sociologiques en 1965-1967 1968  
Madame Bergé : Bibliothèques Traditionnelles et Lecture Publique à Lyon au XIX<sup>e</sup> siècle 1961  
Niepce : Les Bibliothèques Anciennes et Modernes à Lyon 1876

## I - SOURCES ET METHODE DE TRAVAIL

### 1. Sources

#### a. Archives de la Société de Lecture Saint Nizier

- 1 - Notice Historique - Société de Lecture - 1900
- 2 - Statuts de la Société de Lecture de Lyon - 1863
- 3 - Francisque Fontannes 1839-1886 - Notice nécrologique 1887
- 4 - Comptes-rendus des séances de l'Académie des Sciences T. XCVIII - Séance du 3 mai 1884
- 5 - Catalogue général imprimé alphabétique auteur
  - du n° 1 au n° 20 450 1896
  - du n° 20 450 au n° 30 550 1900
  - du n° 30 550 au n° 50 000 1945
- 6 - Catalogue manuscrit alphabétique auteur à partir du n° 50 000
- 7 - Catalogues méthodiques manuscrits
  - . Tome I Théologie, Religion, Sciences morales et politiques, Sciences, Philosophie.
  - . Tome II Histoire
  - . Tome III Géographie, Voyages, Vie, Moeurs et Coutumes des Peuples.
  - . Tome IV Littérature
  - . Tome V Théâtre, Beaux-Arts, Périodiques et Recueils Généraux.
  - . Tome VI Poésie
- 8 - Registres d'inventaire de 1869 à 1983
- 9 - Comptes-rendus imprimés d'Assemblées Générales de 1900 à 1948 - Rapports du Comité
- 10 - Comptes-rendus dactylographiés des Assemblées Générales de 1949 à 1964
- 11 - Procès-verbaux du Comité de 1933 à 1965
- 12 - Comptes-rendus manuscrits des Assemblées Générales de mai 1964 à 1980
- 13 - Coupures de presse : Lyon Soir (1940), Figaro (1942), Echo-Liberté (1943) La Vie Lyonnaise (1951), Le Tout-Lyon (1948).
- 14 - Correspondances diverses :
  - Emile Henriot 1940
  - Edmond Hadès 1944
  - René Tavernier 1943
  - l'Association des Amis de l'Université de Lyon 1954
  - le Doyen d'Université Latreille 1955
  - la Caisse d'Epargne 1956
  - la Mairie de Lyon 1956
  - l'Office Central des Bibliothèques
- 15 - Rapport financier de la Société de Lecture 1960-1982
- 16 - Liste des acquisitions en 1982.

#### b. Bibliographie

- 17 - Lamartine Histoire des Girondins 1847
- 18 - Niepce Les Bibliothèques Anciennes et Modernes de Lyon 1876
- 19 - Vingtrinier La Vie Lyonnaise 1898
- 20 - Vingtrinier Le Lyon de nos Pères 1901
- 21 - Annuaire du Département du Rhône 1862 BM Lyon Part-Dieu
- 22 - Storck et Martin Lyon et l'Exposition Universelle de 1889
- 23 - Exposition Universelle de Paris 1900

- 24 - Comité Départemental du Rhône Rapport sur les Sociétés Savantes de Lyon Lyon 1900
- 25 - Steyert Histoire de Lyon
- 26 - Grosclaude La Vie Intellectuelle à Lyon 1933
- 27 - Kleinclauss Lyon des origines à nos jours 1938-1952
- 28 - A. Latreille Lyon de 1814 à 1940
- 29 - Madame Bergé Bibliothèques Traditionnelles et Lecture Publique à Lyon au XIX<sup>e</sup> siècle 1961
- 30 - Livres et Lecture à Lyon : dix enquêtes psycho-sociologiques en 1965-1967 1968
- 31 - Didelot Les Cabinets de Lecture 1975

Pour Genève :

- 32 - Francis de Crue Genève et la Société de Lecture (1818-1890)
- 33 - Compte-rendu dactylographié de l'Assemblée Générale de 1982

## 2. Méthodes de travail

Le but de ma recherche était donc l'analyse de la lecture à Lyon à travers l'histoire d'une bibliothèque privée. Il m'a semblé utile de replacer dans le contexte culturel de l'époque la création de la bibliothèque Saint Nizier en faisant le tableau de la lecture à Lyon en 1862, ceci afin de mieux comprendre les raisons de son succès.

Pour la partie historique de ma recherche, j'ai utilisé les archives de la Société qui m'ont été très aimablement prêtées par Monsieur Rambaud, président de la Société pendant vingt ans et avec qui j'ai eu de longs entretiens.

Les premiers documents en ma possession pour cette étude datent de 1900. Il s'agit :

- de la notice historique élaborée par la Société et de ses statuts;
- des comptes-rendus des Assemblées Générales. Le premier date de 1900. Les comptes-rendus sont tous rédigés de façon identique et comportent sur la première page le nom des sociétaires qui font partie de l'administration et des membres du Comité.

Chaque compte-rendu présente :

**le mouvement de la bibliothèque pour l'année** : nombre de volumes achetés, ce qui m'a permis de faire une courbe qui montre la progression des acquisitions, et bilan financier (recettes et dépenses de l'année écoulée).

**le mouvement des sociétaires** : admissions, démissions, défaut de paiement, ce qui m'a permis de faire une courbe qui montre l'évolution de leur nombre.

### **l'élection annuelle du président et des membres du comité**

**les délibérations diverses** sur le choix des acquisitions : cela m'a permis d'étudier la politique d'acquisition de la Société et d'avoir une idée des fonds.

Cette étude manque de précision en raison :

- . de l'absence de classement systématique. Les livres sont classés par numéro d'entrée sur les rayons au fur et à mesure de leur arrivée;

- . de l'absence de listes d'acquisition annuelles. J'ai eu seulement les listes de 1980 à 1982, listes dactylographiées, divisées en deux catégories : romans et essais.
- . de l'absence de renseignements précis sur les catégories de livres achetés dans les comptes-rendus d'Assemblées Générales avant 1924.

Pour cette raison, je n'ai pas pu faire de tableau statistique sur les différentes catégories d'ouvrages achetés avant 1924. De même, après 1964, on ne retrouve plus le détail des acquisitions mais seulement leur chiffre global.

D'autre part, étant donné la faiblesse et l'émiettement des achats dans certains domaines, j'ai été obligée de les regrouper en une seule catégorie.

En ce qui concerne le prêt, il ne m'a pas été facile de faire des statistiques car :

- . les fiches des lecteurs n'ont pas été conservées;
- . on indiquait sur les registres d'inventaire le numéro du lecteur qui empruntait un livre, mais les numéros étaient effacés dès que la ligne était pleine, par raison d'économie.

J'ai fait une étude chronologique de la Société qui permet de voir son évolution sur plus d'un siècle. Cette étude a été divisée en trois tranches chronologiques :

**1862-1914** : période de création, de mise en route et d'essor de la Société;

**1914-1962** : période d'oscillations et de crises d'ordre financier et conjoncturel;

**1964 à nos jours** : la date de 1964 correspond à l'arrivée à la présidence de la Société de Monsieur Rambaud qui, pendant de nombreuses années, va se dévouer corps et âme pour sauver la bibliothèque en mettant sur pied des activités nombreuses et variées;

**La situation actuelle** : pour cette dernière partie, j'ai rencontré le nouveau président, Monsieur Prévosto, qui m'a fait part de ses idées quant à l'évolution de la Société de Lecture.

J'ai été également aimablement conviée à l'Assemblée Générale de la Société qui a eu lieu le 6 mai 1983 et à laquelle étaient présents vingt sociétaires. Les perspectives d'avenir de la Société ont été largement évoquées au cours de cette réunion.

Il me faut remercier également les quatre bibliothécaires bénévoles qui se relaient pour faire fonctionner la bibliothèque et qui m'ont permis de préciser certains points de cette étude.

## II - TABLEAU DE LA LECTURE A LYON EN 1862

Lyon possédait alors un grand nombre de bibliothèques : bibliothèques publiques et bibliothèques privées parmi lesquelles on distingue les bibliothèques des grandes familles lyonnaises, celles des ordres religieux, les bibliothèques des cercles et des sociétés.

### 1. Les bibliothèques publiques

Il existait deux grandes bibliothèques de lecture publique :

- la Bibliothèque du Collège de la Trinité
- la Bibliothèque du Palais des Arts

a. La Bibliothèque du Collège de la Trinité, située à l'emplacement actuel du lycée Ampère, créée en 1519 et confiée aux Jésuites en 1563, est la plus ancienne. Quarante manuscrits dont treize exécutés entre le V<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle permettaient de juger de la qualité de ses fonds anciens. Des dons prestigieux comme ceux du Cardinal de Neuville-Villeroy augmentèrent cette collection d'ouvrages de théologie, de philosophie et de littérature espagnole. Plus tard s'y ajoutèrent des donations royales et d'autres privées. Le don de la bibliothèque de l'hôtel de Fléchères apporte un fonds d'ouvrages de droit important. La bibliothèque n'a pas échappé au pillage dont furent victimes tous les bâtiments publics lyonnais sous la Révolution mais en même temps elle reçut les collections des congrégations dissoutes et celles du chapitre primatial.

Le premier conservateur nommé en 1805 par la municipalité fut un certain Delandine qui commença à faire l'inventaire, le catalogage et le classement des fonds de la bibliothèque qui possédait alors 70 000 volumes dont 1 500 manuscrits. Spécialisée en ouvrages de théologie, jurisprudence, histoire, belles-lettres, la bibliothèque fut ouverte au public en 1830 tous les jours non fériés de 10 à 15 heures. Mais le prêt à domicile restait une faveur exceptionnelle consentie par le maire.

Aucun livre ne devait être pris sur les rayons et la communication des ouvrages rares se faisait dans une salle particulière sous la surveillance du conservateur.

b. La Bibliothèque du Palais des Arts fut créée en 1831 à l'initiative du maire Prunelle, par le regroupement des collections de diverses sociétés savantes et du fonds Adamoli.

La nature même du fonds composé d'ouvrages de science et d'arts en réservait l'accès à un public "studieux", selon l'expression même du maire. La Société de Médecine, d'Agriculture, de l'Ecole de Dessin, de Pharmacie s'associèrent de leur propre gré à cette institution nouvelle en rassemblant 15 000 volumes. Cet ensemble fut complété par un don constitué de doubles de la bibliothèque de la ville (1 000 volumes). Cette bibliothèque orientée vers les sciences et les beaux-arts possédait également une collection remarquable de journaux scientifiques, de mémoires de diverses sociétés savantes, des ouvrages anciens et modernes sur la médecine, la physique, les sciences naturelles.

Elle ouvrait deux jours par semaine de 10 à 16 heures et était fermée en octobre. Seuls les professeurs de l'Ecole des Beaux-Arts, les membres des Sociétés Savantes et les personnes présentées par elles avaient droit au prêt à domicile.

### c. Les Cabinets de Lecture

Ils représentent un réseau de lecture publique particulier. L'origine de ces cabinets remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle où il y avait des salons souvent annexés à une librairie où la clientèle pouvait trouver moyennant paiement d'un abonnement le roman qui faisait fureur ou la plaquette philosophique interdite par le régime. Ces cabinets ouverts toute la journée de 8 à 20 heures étaient plus accueillants pour le public que les austères bibliothèques du Palais des Arts et du Collège. Une trentaine de cabinets de lecture était alors installée à Lyon dont un, voisin de la Société de Lecture Saint-Nizier, s'ouvrait place de la Comédie.

Les fonds de ces cabinets attiraient toutes les classes sociales, bourgeois et "petites gens". On y trouvait des livres légers, tel "Brantôme", les livres sentimentaux, les nouveautés les plus hardies, tels les écrits de Locke et de Voltaire et les romans de moeurs de l'abbé Prévost.\*

Quant aux revues, elles étaient très prisées. Voici la liste des genres qu'offrait le cabinet de la Place de la Comédie : gazettes de politique nationale et régionale, journaux littéraires et artistiques, annales scientifiques et médicales, album de mode.

A côté de ce circuit de lecture publique se trouve un réseau de lecture privée.

## **2. Les bibliothèques privées**

### a. Les bibliothèques des grandes familles lyonnaises

Ce sont des bibliothèques d'érudits rassemblant des livres rares et précieux avec de magnifiques reliures. L. Niepce en a dénombré une soixantaine parmi lesquelles certaines étaient très riches.\*\* On peut citer ainsi :

. la bibliothèque de Monsieur Yéméniz : grec d'origine, établi à Lyon pour se livrer au commerce de la soie sans négliger pour autant l'étude des belles-lettres, il commence à rassembler une importante collection de documents sur le Lyonnais et le Forez et forme une importante bibliothèque avec des ouvrages publiés du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle et des livres consacrés aux arts, sciences et belles-lettres.

. la bibliothèque de Monsieur Coste : conseiller à la Cour, Monsieur Coste avait formé une bibliothèque lyonnaise, composée de livres et de manuscrits concernant l'histoire de la ville de Lyon. Il possédait une collection très importante de 1 600 manuscrits dont le Cartulaire d'Ainay, 1 500 ouvrages imprimés, 7 000 brochures, 800 cartes, des ouvrages de Lyonnais comme Maurice Scève, Taillement, Champier.

. la bibliothèque de Monsieur Baudrier : bibliophile éclairé qui a rassemblé une collection de livres remarquables par leur reliure, "Monsieur Baudrier a toujours recherché les livres revêtus de leur costume primitif."\*\* Sa bibliothèque riche de 8 000 volumes comprenait des ouvrages héraldiques et généalogiques, les éditions lyonnaises des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, la première édition imprimée du Roman de la Rose de G. Leroy.

---

\* cf. Didelot Les Cabinets de Lecture 1976

\*\* Niepce Les Bibliothèques Anciennes et Modernes à Lyon

. la bibliothèque de Monsieur Récamier comprenait 12 000 volumes de médecine, de sciences, de littérature.

. la bibliothèque Péricaud : bibliothécaire de la ville, historien, membre de l'Académie, Monsieur Péricaud a rassemblé de nombreux documents sur Lyon et a lui-même publié des ouvrages sur Lyon. Il s'était fait une bibliothèque de livres de théologie, jurisprudence, philosophie, beaux-arts, poètes latins, grecs et français.

Beaucoup d'autres grandes familles lyonnaises possédaient des collections importantes. Ainsi Messieurs Bregnot du Lut, Maistre, Desq, Richard, Arthaud, Rougnard, de Montherot. Ces bibliothèques d'érudits, en ouvrant leur fonds à quelques privilégiés, représentaient un circuit de lecture important.

#### b. Les bibliothèques des ordres religieux, à l'usage des maîtres et des élèves.

. la bibliothèques des Jésuites, installée rue Sala, qui comportait environ 56 000 volumes dont les deux tiers concernaient la théologie et l'ascétisme, l'histoire, la littérature classique.

. la bibliothèque des Maristes, installée à Saint Irénée, avec des ouvrages de théologie, de jurisprudence, de sciences et art, mathématiques, belles-lettres.

. la bibliothèque des Frères des Ecoles Chrétiennes, montée Saint Barthélémy, avec des ouvrages de religion, de sciences naturelles, de mathématiques.

. la bibliothèque des Chartreux, à la Croix-Rousse, formée de 40 000 volumes de théologie, histoire, numismatique.

Il s'agissait donc de bibliothèques d'études ouvertes à un public particulier d'étudiants et de professeurs.

#### c. les bibliothèques des Cercles et des Sociétés

Elles étaient accessibles au public.

. la bibliothèque de la Chambre de Commerce : installée au 1, place de la Bourse, elle ouvrait ses portes aux Lyonnais deux heures par jour, du lundi au vendredi. C'était une bibliothèque économique qui recevait les publications du Ministère du Commerce et qui achetait des ouvrages sur le commerce et l'industrie. Elle possédait également des livres de droit, de sciences économiques. Il s'agissait donc déjà d'une bibliothèque spécialisée qui attirait beaucoup les industriels lyonnais.

. la bibliothèque de l'Académie, à la disposition du public, formait une annexe de la bibliothèque de la ville, installée au Palais des Arts.

. la bibliothèque de la Société d'Agriculture, d'Histoire Naturelle et des Arts Utiles à Lyon. Elle était logée également au Palais des Arts ainsi que la bibliothèque du Jardin Botanique et que celle de la Société Lyonnaise riche d'ouvrages de botanique. Ces bibliothèques étaient ouvertes au public.

On peut citer encore la bibliothèque de la Société d'Education de Lyon, la bibliothèque du Cercle de Commerce, la bibliothèque de la Cour d'Appel au Palais de Justice.

C'est à l'intérieur d'un réseau de lecture déjà dense que la bibliothèque de la Société de Lecture Saint Nizier va s'implanter en rendant des services que les autres bibliothèques n'offraient pas. Et c'est cela qui contribuera à sa réussite.

### III - LA FONDATION DE LA SOCIÉTÉ DE LECTURE SAINT NIZIER

#### 1. Les origines de la fondation

##### a. L'insuffisance des services rendus aux lecteurs

Si les bibliothèques étaient bien représentées à Lyon au XIX<sup>e</sup> siècle, par contre les services qu'elles rendaient étaient loin d'être satisfaisants.

"En dehors des érudits et des savants à qui leur notoriété permet à juste titre de bénéficier d'un traitement exceptionnel, nos grandes bibliothèques municipales ne sont d'aucune utilité pour une classe nombreuse de nos concitoyens...Comment ces chefs de famille que leur bureau ou leur cabinet retient le jour, que le foyer réclame le soir s'accommoderaient-ils de règlements qui imposent la lecture des volumes sur place?"\*

Les heures d'ouverture de ces établissements (de 10 à 15 heures), le manque d'éclairage, l'insuffisance du chauffage, le manque de personnel, la réglementation draconienne qui empêchait les gens de se servir eux-mêmes, l'absence de libre-accès, les prêts quasi inexistant ne permettaient pas une fréquentation assidue de ces institutions. D'autre part, les subventions réduites de la municipalité ne permettaient pas l'achat des nouveautés scientifiques et littéraires. La municipalité achetait plutôt des livres anciens et d'érudition.

b. Un texte de Lamartine a été aussi à l'origine de la Société de Lecture de Lyon. L'illustre poète n'était peut-être pas disposé à la bienveillance par le souvenir de la maison d'éducation lyonnaise où il était entré "comme le condamné à mort entre dans son dernier cachot".\*\* Toujours est-il qu'on put lire sous sa plume,\*\*\* à propos de l'intelligence lyonnaise :

"Bien que douée de facultés riches par la nature et par le climat, l'intelligence du peuple est patiente, lente et paresseuse. La contention exclusive et uniforme de la population toute entière vers un seul but, le gain, a absorbé dans ce peuple les autres aptitudes. Les lettres sont négligées à Lyon, les arts de l'esprit y languissent, les métiers y sont préférés. La peinture y fleurit. La musique, le moins intellectuel et le plus sensuel de tous les arts, y est cultivée. Cet art convient à une ville qui va le soir, après une journée laborieuse, achever dans ses théâtres ses plaisirs comme elle achève tout."...

Et le texte continue sur le même ton de sévérité :

"Le choc des idées et des systèmes qui agite et qui ébruite le monde intellectuel s'amortit dans ces murs. Une telle ville change peu ses idées, parce qu'elle n'a pas le temps de les réfléchir. Elle vit de ses traditions et se transmet ses moeurs et ses opinions héréditaires comme ses pièces d'or, sans les vérifier."

---

\* Société de Lecture Notice Historique p. 13

\*\* Lamartine Confidences Livre V

\*\*\* Lamartine Histoire des Girondins Livre 49



Young & Leo A. Lenzner

*Fontaine*

Il faut noter la réponse de Niepce\* :

"Monsieur de Lamartine qui écrivait l'histoire d'une façon si étrange, surtout dans ses Girondins bâclés par lui dans un moment où il flattait les plus basses passions pour escalader aussi le pouvoir par surprise, Lamartine a eu tort de dire que "les livres sont négligés à Lyon".

On voit bien qu'il n'a jamais su un seul mot de nos anciennes imprimeries jadis si actives et si fécondes, de la riche et nombreuse bibliographie lyonnaise, de cette pléiade d'hommes si éminents qui ont cultivé les lettres et les sciences à toutes les époques et du goût si grand des Lyonnais pour les livres et les beaux livres que l'on nommait Lyon "la riche en livres"... mais qu'importe l'exactitude de ce poète rêveur devenu historien par ambition servile et par besoin, après avoir dévoré son patrimoine, et qui pour caresser les plus détestables penchants de la démagogie a osé insulter la plus sainte de femmes, la reine martyre, l'infortunée Marie-Antoinette, en écrivant d'elle ce mot hideux : "Je me tais, l'histoire a sa pudeur".

Les métiers, je le concède à Lamartine, sont préférés à Lyon, mais le négociant absorbé par le commerce, le fabricant enfermé dans son usine tout le jour et l'ouvrier honnête ont-ils le temps de lire? Hélas, non!"

On peut aussi rappeler que d'après certains historiens comme Joseph Buche et Camille Latreille, Lyon a été, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le centre d'une remarquable activité intellectuelle.

Il n'y manquait ni les talents distingués (les deux Ampère, Edgar Quinet, Ballanche, Ozanam, Victor de Laprade), ni les associations culturelles (Société d'Agriculture, de Médecine, des Amis de l'Art, Société Lyonnaise, Institut Catholique), ni les salons où venaient se rencontrer les beaux esprits de la ville, tel le fameux salon de Madame Yéméniz, au 30 de la rue Sainte Hélène -c'était d'ailleurs une amie de Lamartine.

## 2. Création et buts de la Société de Lecture de Lyon

L'injustice de Lamartine se révéla finalement bienfaisante car elle persuada huit jeunes Lyonnais à se réunir, le 24 juin 1862, pour tenter de trouver des remèdes à l'ignorance et à la pauvreté intellectuelle de leurs concitoyens en propageant parmi eux le goût de la lecture. Il s'agissait de :

Francisque Fontannes  
Louis Delamollière  
Arthur Froment  
Ernest Hemmerling  
Démophile Laforest  
Ernest Luppi  
Pierre Margery  
Charles Perroud

Francisque Fontannes était l'animateur de l'équipe. Agé de 23 ans seulement en 1862, curieux de tout et surtout de géologie, il rêvait de faire une carrière scientifique mais ses parents l'avaient obligé à entrer dans le commerce. Ce n'est qu'après 1871 qu'il pourra quitter les affaires et se consacrer à l'étude

---

\* Léopold Niepce Les Bibliothèques Anciennes et Modernes de Lyon

# INSTITUT DE FRANCE.

## ACADÉMIE DES SCIENCES.

Extrait des *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*, t. XCVIII,  
séance du 5 mai 1884.

### GRAND PRIX DES SCIENCES PHYSIQUES.

(Prix du Budget.)

(Commissaires : MM. Daubrée, A. Gaudry, Fouqué, Des Cloizeaux ;  
Hébert, rapporteur.)

« *Description géologique d'une région de la France ou de l'Algérie.* »

Depuis une dizaine d'années, M. FONTANNES se livre, avec une ardeur et une persévérance des plus remarquables, à l'étude du bassin tertiaire du sud-est de la France.

Les publications de MM. Sc. Gras, Lory, Matheron, Dumas, etc., sur la géologie de cette contrée, n'embrassent que des parties plus ou moins restreintes du bassin du Rhône; elles ont néanmoins fixé nettement l'aire géographique des dépôts de la période tertiaire. M. Fontannes a pensé que le moment était venu de reprendre l'étude de ces dépôts dans des monographies, où chaque assise serait suivie et explorée à travers tout le bassin du Rhône. Les travaux antérieurs, faits à des époques très éloignées les unes des autres, étaient difficiles à raccorder entre eux, et les classifications qu'on y trouve ne correspondent que dans de vagues limites à celle qui est adoptée pour les autres bassins tertiaires de l'Europe.

Pour être complète, toute étude géologique doit faire connaître : 1° les caractères stratigraphiques et lithologiques des masses minérales qui se rencontrent dans la région; 2° l'histoire organique de la période pendant laquelle ces masses se sont formées; 3° l'aire géographique des eaux sous lesquelles elles se sont déposées.

A la première de ces exigences répond un ensemble de travaux publiés par M. Fontannes sous le titre de : *Etudes stratigraphiques et paléontologiques pour servir à l'histoire de la période tertiaire dans le bassin du Rhône*. L'auteur y divise le bassin dont il s'est proposé l'analyse en régions na-

H.

géologique de la vallée du Rhône. En 1884, il recevra le Grand Prix des Sciences Physiques de l'Académie des Sciences.

Au cours de cette réunion du 24 juin 1862, ces huit jeunes gens décidèrent de se grouper pour fonder à Lyon une association dont le but serait, moyennant une cotisation modique de ses membres, d'acheter des livres nouveaux au fur et à mesure de leur parution.

Fontannes pensait que **le prix élevé des livres** était l'une des principales raisons du manque d'enthousiasme du public lyonnais pour les livres nouveaux.

**Acheter à frais communs les ouvrages nouveaux**, se les passer les uns aux autres, les ranger ensuite dans un endroit accessible à tous... ainsi fut créée la Société de Lecture de Lyon.

Fontannes s'inspirait d'ailleurs de la Société de Lecture fondée à Genève en 1818 et dont nous retracerons l'histoire à la fin de cette étude\* et de celle de Dijon, déjà prospère.

Les débuts du petit groupe furent modestes et n'en laissaient pas prévoir la croissance future. Les premiers livres achetés en commun circulaient de la main à la main. Il n'y avait pas d'autre bibliothèque que le tiroir du bureau de Fontannes. Quand leur nombre grandit, c'est dans la loge du concierge qu'ils furent déposés et que les associés vinrent les prendre. Puis ils furent confiés à un cabinet de lecture de la rue Constantine dont le propriétaire était chargé de tenir les registres d'entrée et de sortie.

Un comité choisi parmi les membres fondateurs était chargé de l'achat des ouvrages, de la correspondance et de la comptabilité. A la fin de l'année, les volumes étaient répartis par le sort entre les membres mais la plupart d'entre eux les abandonnaient à la Société de Lecture : ce fut là le premier fonds de la bibliothèque.

Le nombre de ses adhérents augmentant, la bibliothèque s'installa successivement au 26 de la rue Neuve, puis au 37 de la rue de la Bourse, enfin, en 1890, au 1 de la place Saint Nizier, dans les locaux qu'elle occupe encore actuellement.

**Les objectifs des fondateurs** étaient de développer le goût de la lecture.

"Les livres sont chers. Lyon, ville de 300 000 habitants, n'a aucune bibliothèque où l'on puisse facilement emprunter des ouvrages d'actualité... Regardez Dijon. Avec 30 000 habitants seulement, elle compte une société de lecture de 168 membres qui dispose d'une salle au Palais des Ducs de Bourgogne, de l'appui des autorités locales et de tant d'argent qu'elle ne sait comment le dépenser. A Lyon, rien de rien", s'exclame Fontannes.

Mais les fondateurs ne voulaient créer ni un cercle ni un cabinet de lecture. Cette préoccupation apparaît constamment dans les anciens procès-verbaux et dans les rapports des premiers présidents de la Société :

"Nous n'étions guère exposés à devenir un cercle, la modestie des locaux, l'ouverture de ceux-ci quelques heures seulement dans la journée et

---

\* Voir Etude de la Société de Genève en annexe

jamais le soir ni les jours fériés, l'interdiction de recevoir des journaux politiques, l'absence de fumoir ou de salles de jeu, toutes ces dispositions essentielles de nos statuts sont exclusives de la notion de cercle, telle qu'on la conçoit habituellement."

"Il était plus difficile de ne pas dégénérer en banal cabinet de lecture, ce qui serait arrivé si avait prévalu la tendance de faire une part trop large à la production contemporaine de pur amusement, sans distinguer entre le bon et le médiocre et à la seule fin d'offrir une distraction aux amateurs de romans-feuilletons ou de nouveautés de pure imagination."

Les fondateurs voulaient fournir aux gens du monde cultivé des éléments précieux non seulement de simple lecture mais aussi de travail et d'étude sur le plan de la littérature, de l'histoire, de la philosophie, des beaux-arts et même des sciences.

"Nous sommes une association littéraire ouverte à toutes les productions de la littérature sous la seule réserve du respect qui est dû à tous les lecteurs cultivés."

# STATUTS PRIMITIFS

(1863)

## TITRE PREMIER

### Du but de la Société.

ARTICLE PREMIER. — Le but de la Société est la formation à frais communs d'une Bibliothèque dont les ouvrages pourront être lus à domicile par les Sociétaires.

ART. 2. — Cette Bibliothèque sera composée des livres nouveaux en littérature, sciences et arts, acquis au fur et à mesure de leur apparition, ainsi que des œuvres les plus remarquables des écrivains de notre siècle.

## TITRE II

### Administration de la Société.

ART. 3. — La Société est administrée par un Bureau composé de cinq membres, savoir :

Un Président, un Vice-Président, un Secrétaire, un Economiste-Archiviste, un Trésorier.

Le Président convoque et préside le Bureau et les Assemblées; il exerce sa surveillance sur tout ce qui tient à l'administration de la Société.

Il est en outre chargé de l'achat des ouvrages.

Le Vice-Président remplace partout le Président absent.

Le Secrétaire est chargé de la correspondance, de la rédaction des procès-verbaux et de l'expédition des lettres de convocation.

L'Economiste-Archiviste est chargé de la surveillance de tous

— 28 —

signés du Sociétaire qui le présente. La lettre ainsi faite est remise au Président qui en réfère au Bureau.

Si le candidat est agréé, le Président le lui fait connaître en lui adressant un exemplaire des statuts. Toutefois, les candidats ne sont définitivement admis qu'après avoir accusé réception de l'avis de leur admission.

Si, au contraire, le candidat est refusé, le Bureau le fait aussitôt connaître au sociétaire qui l'a présenté.

ART. 10. — Tout sociétaire admis s'engage à faire partie de la Société pendant une année.

ART. 11. — La cotisation annuelle est fixée à trente francs, payables d'avance, en totalité, par moitié ou par tiers.

ART. 12. — L'entrée des sociétaires datera des 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois.

## TITRE IV

### Dispositions générales.

ART. 13. — Toute discussion politique ou religieuse est interdite dans les réunions.

ART. 14. — Toute espèce de jeu est formellement interdite.

ART. 15. — Il est expressément défendu de faire monter aucune consommation.

ART. 16. — Il est interdit de fumer dans la salle de la Bibliothèque, de garder son chapeau sur la tête ou de mettre habit bas.

ART. 17. — Aucun sociétaire ne pourra prendre un ouvrage sans l'entremise du gardien de la Bibliothèque, qui en prend note sur un registre spécial.

ART. 18. — Aucun sociétaire n'a le droit d'emporter plus d'un volume.

ART. 19. — Les sociétaires sont responsables des volumes qui leur sont confiés.

En cas de perte, le coût des volumes sera remboursé; en cas de détérioration, ils seront passibles d'une amende déterminée par le Bureau et payable dans les huit jours.

— 29 —

ART. 20. — Tout volume pourra, en cas de besoin, être réclamé au bout de huit jours. Toute réclamation restée sans résultat entraînera une amende que le Bureau déterminera.

ART. 21. — Tout sociétaire devra se conformer aux décisions prises par le Bureau réuni en séance avec la Commission.

ART. 22. — Toute réclamation ou proposition devra être adressée par écrit au Président, ou consignée sur un livre tenu à cet effet dans le local de la Société.

ART. 23. — Tout sociétaire qui aura une proposition à faire à l'Assemblée générale devra l'adresser par écrit au Président quinze jours avant la réunion.

ART. 24. — Tout sociétaire désirant ne plus faire partie de la Société doit en avertir le Bureau un mois au moins avant l'expiration de son année.

ART. 25. — Les démissionnaires ne conservent aucun droit sur les livres de la Société.

ART. 26. — En cas de dissolution de la Société, les ouvrages composant la bibliothèque seront répartis par le sort, entre les sociétaires, proportionnellement au laps de temps écoulé depuis leur admission.

ART. 27. — Toute modification aux présents statuts devra être approuvée en Assemblée générale, à la pluralité relative des suffrages, et soumise à l'approbation de M. le Sénateur, préfet du Rhône.

les objets appartenant à la Société; il veille à la conservation de la Bibliothèque et de tous les documents concernant la Société.

Le Trésorier est chargé de faire rentrer tout ce qui est dû à la Société pour annuités, amendes, etc.; ainsi que d'acquitter tous les comptes à la charge de la Société.

ART. 4. — Les membres du Bureau sont nommés chaque année en Assemblée générale, par scrutin de liste et à la majorité relative; ils sont rééligibles.

ART. 5. — Il sera, en outre, nommé en Assemblée générale une Commission de cinq membres, chargée de représenter la Société auprès du Bureau et de vérifier les comptes; les commissaires devront s'occuper de leur travail dans la quinzaine qui suivra l'Assemblée générale de fin d'année.

Si l'examen de ces comptes leur faisait découvrir quelque irrégularité, ils pourraient demander la convocation d'une Assemblée générale; dans le cas contraire, ils auront à dresser de leur examen un procès-verbal qui servira de décharge à l'administration précédente et de quitus au Trésorier.

La Commission est, en outre, chargée de la répression de toute infraction aux présents statuts.

ART. 6. — Le choix des ouvrages à acheter est confié au Bureau; néanmoins pour les acquisitions importantes, le Bureau en réfère à la Commission.

ART. 7. — L'Assemblée générale ne pourra délibérer qu'autant que le dixième au moins des Sociétaires sera présent.

ART. 8. — A l'Assemblée générale de fin d'année, il sera lu, par le Président, un compte rendu de l'exercice écoulé.

## TITRE III

### Formation de la Société.

ART. 9. — Chaque membre a la faculté de présenter des candidats.

Cette présentation se fait par une lettre datée contenant le nom, prénoms, qualité et domicile du candidat présenté.

## IV - LE FONCTIONNEMENT ET L'ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ 1862-1914

### 1. Les Statuts

Dès le début de l'année 1863 l'un des fondateurs, Charles Perroud, suggérait au président que l'on donnât à la Société des bases plus solides. Il souhaitait qu'elles fussent fixées par l'ensemble des sociétaires réunis en assemblée générale. C'est ainsi que les statuts de la nouvelle société furent officiellement publiés quelques mois plus tard, le 7 août 1863.

Ces statuts précisaient la constitution du "Bureau" chargé de l'administration de la bibliothèque. Celui-ci comprenait 5 membres :

- . le Président chargé de la surveillance administrative et des achats,
- . un secrétaire assurant les tâches de la correspondance, de la rédaction des procès-verbaux et de l'appel des cotisations,
- . l'économe-archiviste aurait la fonction de contrôleur,
- . le trésorier acquitterait les comptes à la charge de la Société.

Ce bureau devait être élu par les sociétaires réunis en Assemblée Générale et ses activités contrôlées par une commission de cinq membres.

Pour adhérer à la Société, il faut être présenté par un sociétaire et le Président décide de l'admission du candidat. Le recrutement était donc filtré dès le départ pour rester entre "gens de bonne compagnie".

Il était obligatoire de faire partie de la société pendant un an.

La cotisation annuelle était fixée à 30 francs (soit environ dix fois le prix d'un beau livre). Les fondateurs tenaient à maintenir un tarif élevé pour défendre leur association de la dégénérescence en cabinet de lecture.

Ces statuts sont semblables à ceux de la Société de Dijon qui existait à la même époque en France, statuts dont j'ai retrouvé la trace grâce à M. Gras, conservateur de la bibliothèque de Dijon. Les seules différences sont les suivantes :

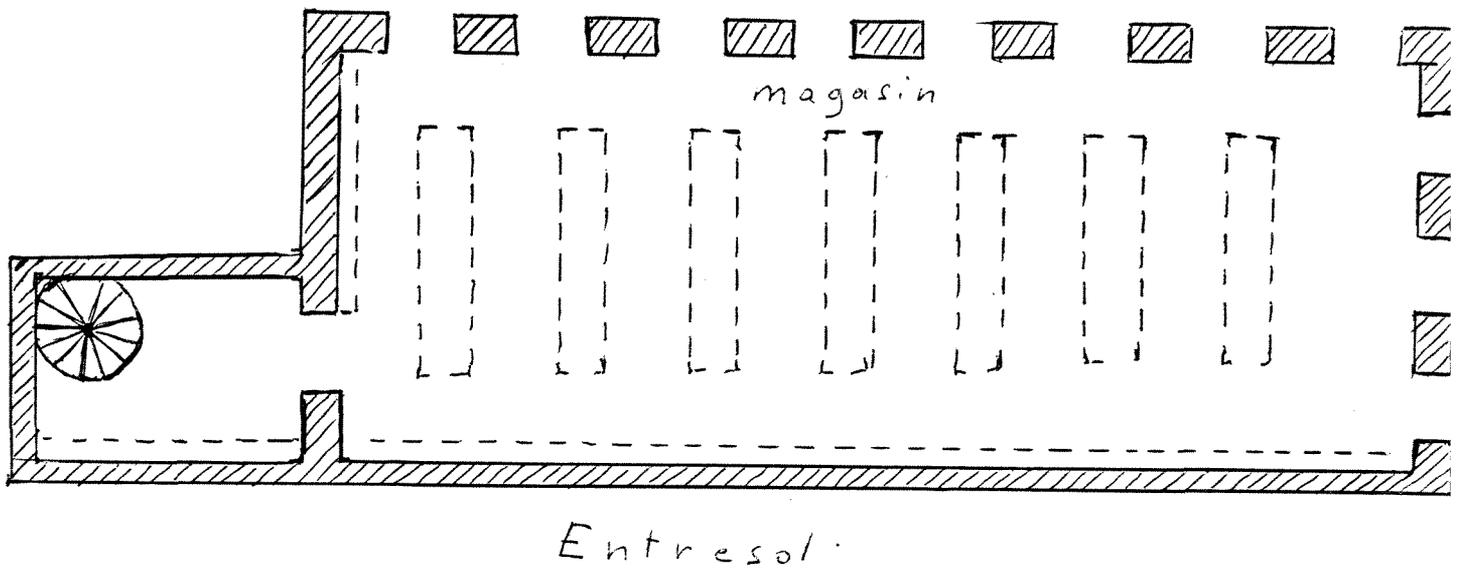
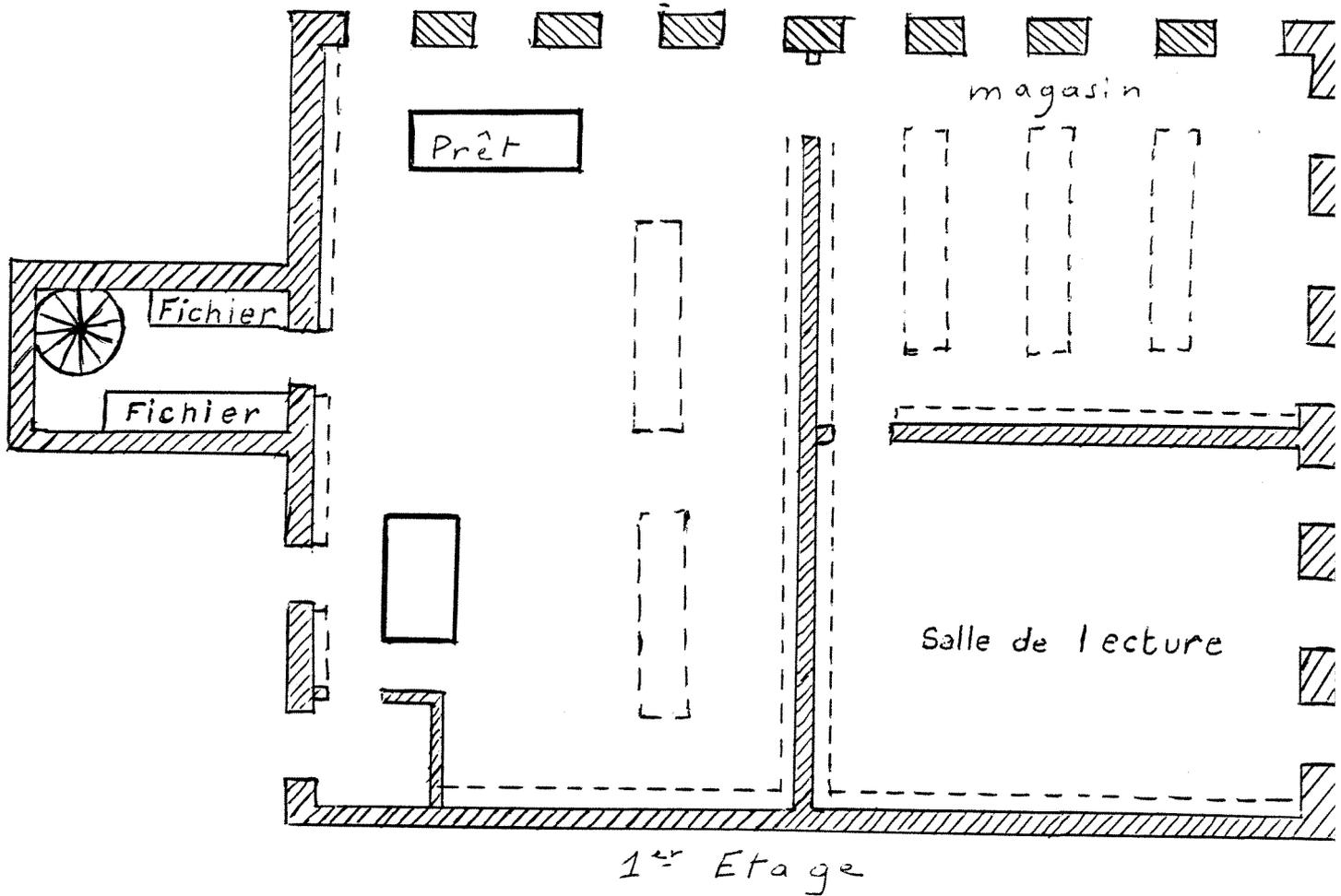
- le montant des cotisations : 30 francs à Lyon en 1863 et 20 francs à Dijon;
- le nombre de volumes que l'on pouvait emporter (un à Lyon, dix à Dijon);
- le sort réservé aux livres en cas de dissolution de la société. Ils devaient être répartis par le sort entre les sociétaires à Lyon alors qu'à Dijon on devait s'en dessaisir au profit de la Bibliothèque Municipale.\*

### 2. Les locaux et le mobilier

Ce n'est qu'en 1864 que la Société disposa d'un véritable local. C'était une chambre meublée louée au mois, rue Constantine. Mais il était de trop modestes dimensions. Et la bibliothèque qui s'agrandissait fut successivement installée au printemps 1867 au 26 de la rue Neuve puis, en janvier 1878, rue de la Bourse au 1er étage. Enfin, en 1890, elle prit sa physionomie définitive en occupant, au 1 de la place Saint-Nizier, le premier étage d'un immeuble de style gothique moyennant un loyer de 2 500 francs soit environ 7 200 francs actuels.

\* La dissolution de la Société de Lecture de Dijon a effectivement eu lieu en 1978. Et les livres se trouvent toujours dans des caisses dans les locaux de la Bibliothèque Municipale, d'après M. Gras, le conservateur.

Place S<sup>t</sup> Nizier



Dix ans plus tard, il fut possible de louer l'étage inférieur et un escalier en colimaçon fut installé entre les deux niveaux en même temps que l'installation électrique. Le loyer fut porté à 3 800 francs.

**Le premier étage** se compose de trois grandes salles.

. La première comprend :

- le bureau de prêt, avec de grandes tables où sont installés les registres d'inventaire;
- le fichier alphabétique auteurs, installé dans de grands coffres en bois à couvercle (un peu semblables à de grands pétrins).

Tous les murs de la salle et un panneau central sont garnis de rayonnages en bois remplis de livres jusqu'au plafond.

. La seconde salle fait office de magasin. Des rayonnages transversaux et le long des murs contiennent près de 20 000 volumes. De grands catalogues méthodiques manuscrits de format in-folio sont installés sur des présentoirs en bois, des genres de lutrins, à la disposition des lecteurs.

. La troisième salle sert de salon de lecture garni de chaises et d'une table centrale. C'est une salle confortable avec une cheminée très appréciée les mois d'hiver et qui contribue à donner un caractère d'intimité à ce salon.

Dans cette salle sont rassemblés les périodiques que les sociétaires peuvent consulter sur place ainsi que les encyclopédies et les dictionnaires.

**L'entresol**, beaucoup plus austère, est formé d'une salle d'un seul tenant. Les murs entièrement garnis de livres et des panneaux transversaux abritent le fonds le plus ancien de la bibliothèque. De grands escabeaux roulants en bois permettent d'atteindre les rayonnages les plus élevés (la hauteur de plafond étant supérieure à 3,50 m).

La superficie totale de la bibliothèque représente environ 273 m<sup>2</sup> dont 173 m<sup>2</sup> pour le premier étage et 100 m<sup>2</sup> pour l'entresol.

### **3. Les sociétaires**

Il est bien évident que le prix des cotisations, le niveau volontairement élevé des ouvrages choisis fermaient les portes de la bibliothèque au public très populaire. Les adhérents appartenaient le plus souvent à la bourgeoisie à l'image du fondateur commerçant. C'étaient soit des industriels ou des ingénieurs, soit des membres des professions libérales. Les commerçants, les employés et les agents de change y étaient représentés (l'absence de fiches de lecteurs m'a empêchée de faire une présentation plus précise des catégories socio-professionnelles que constituaient les sociétaires).

Par contre les ouvriers en étaient exclus alors que la population en comptait un très grand nombre.

Les femmes non plus n'étaient pas admises au sein de la Société. Le président Holstein, atteint d'une misogynie inquiétante, affirmait que l'admission des femmes aurait les plus graves inconvénients car "elles pourraient prendre part aux délibérations de l'Assemblée Générale et même à l'administration, ce qui serait désastreux". Il faudra attendre 1888 pour que les femmes prennent

# TABLEAU DU MOUVEMENT FINANCIER

**Exercice 1899, clos le 31 janvier 1900**

RECETTES	DÉPENSES
Solde en caisse au 1 <sup>er</sup> février 1899 . . . . .	Location . . . . .
2.715 68	2.515 10
Cotisations . . . . .	Impôts. . . . .
12.841 30	293 70
Droits d'entrée . . . . .	Eaux . . . . .
480 »	22 20
Catalogues vendus . . . . .	Appointements des Bibliothécaires. . . . .
140 »	2.043 »
Intérêt des réserves. . . . .	Gratifications . . . . .
956 84	301 »
— à la Société lyonnaise . . . . .	Agencements . . . . .
7 06	46 50
Intérêt à la Caisse d'épargne . . . . .	Chauffage. . . . .
176 96	122 70
Livres achetés pour les Sociétaires . . . . .	Eclairage. . . . .
53 45	194 75
Adjudication de la <i>Revue des Deux-Mondes</i> . . . . .	Impression et papeterie . . . . .
84 10	302 55
Adjudication du <i>Correspondant</i> . . . . .	Menus frais . . . . .
15 »	135 35
Adjudication de la <i>Revue de Paris</i> . . . . .	Divers. . . . .
15	10 »
Remboursement de volumes perdus. . . . .	Reliure . . . . .
63 60	1.514 85
Rembours. d'un abonnement au <i>Cosmopolis</i> perçu en double . . . . .	Abonnements aux revues. . . . .
6 50	1.326 »
Divers. . . . .	Achats de volumes . . . . .
11 25	3.003 20
17.566 74	Droits de garde . . . . .
	20 40
	Achat de titres pour la Réserve . . . . .
	1.377 25
	Solde en caisse au 31 janvier 1900 . . . . .
	4.338 19
	17.566 74

## SITUATION DES RÉSERVES AU 31 JANVIER 1900

### RÉSERVE STATUTAIRE

- 10 obligations Paris-Lyon-Méditerranée (fusions anciennes).
  - 3 — Chemins de fer Départementaux.
  - Fr. 32 Rente Française 3 o/o perpétuel.
  - Fr. 21 — 3 1/2 o/o (Legs de M. Ferrand).
- Cette réserve a atteint le chiffre de 6000 francs fixé par les statuts.

### RÉSERVE SPÉCIALE

- Fr. 30 Rente Française 3 o/o amortissable.
  - Fr. 36 — 3 o/o.
  - 1 Obligation Communale 1879.
  - 1 — — 1880.
  - 1 — — 1892.
  - 3/5<sup>es</sup> — — 1879.
  - 6 — Foncières 1883.
  - 4 — — 1885.
  - 2/5<sup>es</sup> — — 1885.
  - 8 Obligations Paris-Lyon-Méditerranée (fusions anciennes).
  - 13 — — (fusions nouvelles).
  - 3 — Midi 2 1/2 o/o.
  - 1 — Chemins de fer départementaux 1885.
  - 11 — Paris-Lyon-Méditerranée fusions anciennes) . . . . .
- } Legs de M. Fontannes.
- Fr. 3 Rente 3 o/o . . . . .

rang parmi les sociétaires au même titre et avec les mêmes droits que les hommes.

Les jeunes gens non plus n'étaient pas admis. Pourtant la Société aurait dû être favorable à la jeunesse car elle était une création d'hommes jeunes. Mais il n'en fut rien. Les jeunes gens étaient jugés désordonnés, insolvables, semant le trouble dans la bibliothèque (déclaration du Comité du 10 mars 1896). En 1911, un professeur du Lycée Ampère, Monsieur Virey, demanda que son fils âgé de 17 ans, élève de Rhétorique, soit autorisé à venir au salon et à choisir lui-même ses livres. Le Comité refusa "malgré les excellents renseignements reçus sur ce jeune homme".

La Société de Lecture de Genève, nous le verrons plus tard, était au contraire beaucoup plus ouverte pour les jeunes qui y étaient admis à partir de 16 ans, la Société ayant une vocation éducative très importante.

Le nombre des sociétaires va augmenter très rapidement malgré cette structure peu accueillante :

1865	87 adhérents
1875	230 adhérents
1889	387 adhérents
1914	489 adhérents

Parmi ce demi-millier de Lyonnais, figurent beaucoup de notables : Camille Latreille, Louis Aguetant, Garraud, Joseph Buche, Edouard Aynard, Vialatour, Auguste Isaac, Alexis Carrel, Gaston Baty, Eugène Vial etc...

En 1885, Monsieur Oberkampf assure avec modestie : "Notre recrutement se fait dans les milieux les plus variés et les plus éclairés du monde lyonnais".

Il ne faut pas regretter outre mesure cette sélection. L'essai constituait en soi un succès sans réserve. Ce succès ne pouvait qu'inciter la municipalité à faire une tentative du même genre à l'intention de toute la population lyonnaise et particulièrement de la classe ouvrière jusque là défavorisée. C'est ce qu'elle fera avec la création des bibliothèques d'arrondissement en 1870.

#### **4. Le budget**

Le premier compte-rendu d'Assemblée Générale que nous possédons est celui de 1900. Il comporte un tableau du mouvement financier de la Société à cette époque.

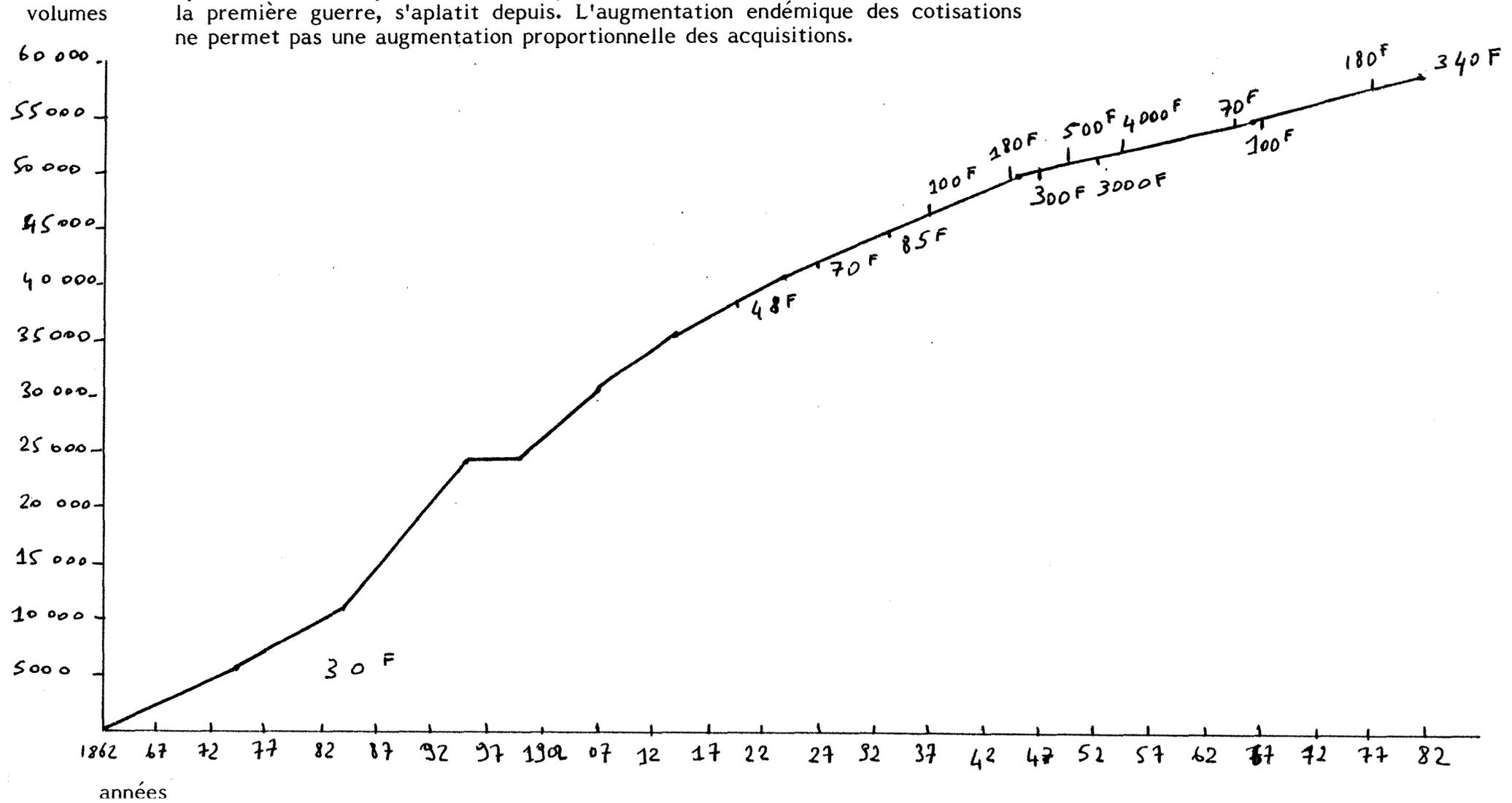
##### a. Les Recettes

- les cotisations en représentent 67 %. Le reste se partageant entre :
- l'intérêt des réserves; en effet, à partir de 1878 est constituée une réserve financière par le prélèvement de 10 % sur le montant annuel des cotisations.
- l'intérêt des actions que la Société possède à la Caisse d'Epargne, à la Société Lyonnaise, aux Chemins de Fer.
- les adjudications de revues : revue des Deux-Mondes, du Correspondant et Revue de Paris. Les revues achetées en plusieurs exemplaires

# SOCIETE DE LECTURE SAINT NIZIER

## Progression des acquisitions - Prix des cotisations

Cette courbe cherche à montrer l'augmentation de l'ensemble du fonds, année après année. On peut constater que cette courbe, très ascendante jusqu'à la première guerre, s'aplatit depuis. L'augmentation endémique des cotisations ne permet pas une augmentation proportionnelle des acquisitions.



sont en effet vendues chaque année aux sociétaires que cela intéresse.

## b. Les Dépenses

L'année 1900 est un peu particulière car elle correspond à l'installation de l'entresol que la Société a pu louer à ce moment-là. Aussi les dépenses de fonctionnement sont beaucoup plus élevées que d'ordinaire (installation de l'électricité, aménagement de l'entresol avec construction de rayonnages en bois). Les achats, volumes et abonnements, représentent en 1900 plus de 20 % des dépenses, la location 13 %, les appointements des bibliothécaires 10,7 %, les dépenses d'agencement 24 %, les frais de reliure 6,2 %.

## **5. La politique d'acquisition**

### a. Les Achats et le Fonds

La Société consacra toujours de grosses sommes aux achats de livres. Elle pouvait dans ce domaine faire beaucoup mieux que les bibliothèques municipales parce que les autres frais étaient comparativement moins élevés pour elle. Ainsi, en 1863, on avait consacré 809,35 francs aux achats sur un budget global de 2 067,45 francs (notice historique).

C'est ainsi que la bibliothèque s'accrut

en 1886 de	1 100 volumes
en 1896 de	985 volumes
en 1905 de	1 133 volumes
en 1913 de	942 volumes

D'après les statuts, la Société s'était formée dans le but de constituer un fonds de "toutes les oeuvres anciennes et modernes, mais principalement des livres nouveaux en littérature, sciences et arts, acquis au fur et à mesure de leur apparition, ainsi que des oeuvres les plus remarquables des écrivains de notre siècle."

L'essentiel, aux yeux des fondateurs, résidait dans ce critère de **nouveauté**. Les lecteurs trouvaient là des livres à peine sortis de presse et qu'aucune bibliothèque, ni même aucun cabinet de lecture ne pouvait leur offrir. C'était un immense progrès. Les ouvrages choisis devaient donc être non seulement récents mais aussi de qualité.

### b. Qu'achetait-on? Les Livres

**Sur le plan moral**, la Société de Lecture n'a jamais voulu être une société de "bons livres", désireuse de n'acheter que des ouvrages pouvant être mis entre toutes les mains :

"Nous ne devons avoir aucun parti pris ni religieux, ni politique, ni littéraire, nous ne devons pas nous ériger en professeurs de morale ou en directeurs de conscience, nous devons être essentiellement éclectiques à tous points de vue..." dit le président Holstein en 1894.

Néanmoins il existe certaines limites à ce libéralisme. Les ouvrages "immoraux" ne sont pas achetés. En 1897, la Société refuse d'acheter "Maîtresse d'Esthètes" de Willy, puis le "Journal d'une Femme de Chambre" d'Octave Mirbeau, jugé immoral, enfin l'abonnement à la Vie Parisienne est supprimé.

A la fin du siècle est créé l'"enfer", c'est-à-dire des rayons spéciaux pour les ouvrages de valeur mais pouvant présenter un danger moral.

**Sur le plan religieux**, l'attitude du Comité s'inspire du même libéralisme et cherche à tenir une balance équilibrée entre catholiques, protestants et incroyants.

Ainsi, en 1863, un sociétaire demande que l'on retire de la bibliothèque "La Vie de Jésus" de Renan, roman qui avait connu un très grand succès cette année-là mais avait fait scandale dans les milieux catholiques. L'archevêque de Lyon, Monseigneur de Bonald, en avait interdit la lecture aux fidèles. Pour satisfaire les sociétaires, on décida d'acheter une réfutation de cet ouvrage dès qu'il en paraîtrait une de quelque importance.

En 1898, sous la présidence de Monsieur Holstein, protestant notoire, la Société décide de s'abonner à la Revue des Etudes de la Compagnie de Jésus "à cause de la valeur des articles que renferme cette publication".

En 1905, on achète la bible catholique de P. Crampon, mais aussi une bible protestante.

**Sur le plan politique**, le Comité évite d'acheter des ouvrages de pure polémique.

L'affaire Dreyfus provoque quelques remous dans la Société. Ainsi, en février 1898, un sociétaire demande que l'on détruise et que l'on raye du catalogue les oeuvres de Zola, ce qui est refusé par le Comité. L'année suivante, celui-ci décidera d'acheter un certain nombre d'ouvrages relatifs à "l'affaire", mais en prenant la précaution de se faire communiquer par la Société de Lecture de Genève la liste des ouvrages achetés à ce sujet.

D'après les archives, le premier ouvrage acheté par la Société aurait été le livre de Clemenceau "Iniquité".

**Sur le plan économique et social**, on aurait pu s'attendre à une attitude très conservatrice car le Comité est surtout composé d'hommes d'affaires, de professeurs, de magistrats, tous très bourgeois et peu favorables aux bouleversements sociaux.

Or on achète de tout, dans ce domaine, les oeuvres complètes de Saint Simon, de Proudhon, de Louis Blanc, la "Grande Histoire Socialiste" de Jaurès... La Société de Lecture possédait même un ouvrage de Marx, la "Critique de l'Economie Politique" (n° 23.560) et, concernant le même auteur, un résumé du "Capital" par Gabriel Deville (n° 13.269).

**Sur le plan littéraire**, la Société essaie de maintenir un équilibre raisonnable entre romans et ouvrages d'histoire, de réflexion et d'imagination.

On achète un tiers de romans, un tiers de livres d'histoire, un tiers de livres de philosophie, de poésie, de beaux-arts. Cela ne plaît pas à tous. On assiste, comme le disait Monsieur Holstein, à l'affrontement des "whigs" -qui réclament davantage de littérature facile- et des "torries" -qui ne veulent que des ouvrages sérieux.

En 1867, le Président Holstein a mené une étude approfondie sur les ouvrages les plus demandés par les 81 sociétaires d'alors, pour savoir ce qu'ils lisaient.

Il s'agissait de :

"Le Nez d'un Notaire" d'Edmond About (19 sociétaires)  
"Madame Bovary" (15)  
"Le Capitaine Fracasse" (16)  
"Mademoiselle de Maupeou" (21)  
"Renée Mauperin" (10)  
"Maître Pierre" d'Edmond About (14)  
"Le Secret du Bonheur" de Feydeau (17)  
"Mademoiselle Cléopâtre" d'Arsène de Moussaye (19)  
"Les Aventures de Mademoiselle Mariette" de Champfleury (25)  
"Germinie Lacerteux" des Goncourt (24).

Par contre personne n'a demandé :

"Les Lettres Inédites" de Simonsdi  
"Les Notices Biographiques" d'Arago  
"L'Histoire Parlementaire" de Guizot  
"L'Histoire de l'Economie Politique" de Laboulaye  
"Les Mélanges d'Histoire Littéraire" d'Ampère.

"L'Histoire de France" d'Henri Martin  
"L'Histoire des Etats-Unis" de Laboulaye  
"L'Histoire de la Littérature Française" de Nisard n'ont eu qu'un lecteur.

Et Holstein concluait :

"Ce fait est-il particulier à la Société de Lecture? Non, cela est le fait des goûts et des moeurs du jour. C'est pour cela qu'il paraît tant de romans ineptes à phrases creuses, à idées absurdes et fausses, dont la morale est à chercher, car elle n'existe pas... La littérature est plus que jamais de la marchandise..."

A l'Assemblée Générale de 1883, le président Tavernier constatait encore :

"Les romans nouveaux sont infiniment plus demandés que les oeuvres sérieuses... Il y a d'un côté les oeuvres de grande circulation, de l'autre les ouvrages de petite circulation".

En 1891, le baron d'Auferville se lamentait sur la production littéraire de l'époque :

"Pourquoi cette stérilité tristement signalée dans notre pays depuis quelque temps? La tendance exacte et scientifique de notre époque étouffe-t-elle dans leur essor les doux rêveurs du beau et les chercheurs du bien?... On ne s'enlise pas impunément dans ce qui n'est après tout que les bas-fonds de notre double nature. La réaction viendra pour l'honneur intellectuel de notre France..."

Le Comité achète aussi tous les auteurs classiques et s'abonne à un grand nombre de revues.

### c. Qu'achetait-on? Les Périodiques

En 1900, la Société recevait 49 publications.

- Parmi les publications annuelles les plus importantes, nous pouvons citer : Les Annales du Théâtre et de la Musique, L'Année Politique, L'Année

- LALLEMAND (Léon).**  
 Histoire des Enfants abandonnés et délaissés, Étude sur la Protection de l'Enfance  
 aux diverses Époques de la Civilisation (1885). — *in-8* . . . . . 11932
- LALLEMAND (Le Père Paul).** — (1848).  
 Histoire de l'Éducation dans l'ancien Oratoire de France (1888). — *in-8*. . . . . 14766
- LALOUX (V.).**  
 L'Architecture Grecque (1888). — *in-4 angl. ill.* . . . . . 15050
- LALUYÉ (Léopold).** — (1829).  
 Une Fêche, *Comédie*. — *in-18*. . . . . 9478
- LA MADELÈNE (Henry de).** — (1825-1887).  
 Silex. — L'Ami d'une heure (1875). — *in-18* . . . . . 5326  
 Le Comte Gaston de Raousset-Boulbon, Sa Vie et ses Aventures (1856). — *in-18*. 5707  
 La Fin du Marquisat d'Anrel (1878). — *in-18* . . . . . 7372  
 L'Idole d'un jour. — Bottes neuves (1879). — *in-18*. . . . . 7607  
 Les Fonds perdus. — L'Ami d'une heure. — Jean des Baumes (1880). — *in-18*. . 8463
- LA MADELÈNE (Jules de).** — (1820-1859).  
 Les Ames en peine (1857). — *in-18* . . . . . 2684  
 Le Marquis de Saffras (1855). — *in-18* . . . . . 2685  
 Brigitte. — Le Comte Alghiera (*Œuvre posthume*) (1861). — *in-18* . . . . . 4357
- LA MARCHE (Olivier de).** — (1428-1502).  
 Mémoires (1435-1489) (Collection MICHAUD et POUJOLAT). — *in-8* . . . . . 5090
- LA MARCK (Comte de).** — (1753-1833).  
 Correspondance avec le Comte de Mirabeau pendant les Années 1789, 1790 et 1791,  
 publiées par AD. DE BACOURT. — 3 vol. *in-8* . . . . . 19733/35
- LA MARK (Robert de), Seigneur de FLEURANGE.** — (1491-1535).  
 Histoire des Choses mémorables advenues des Règnes de Louis XII et de François I<sup>er</sup> (1499-1521) (Collection MICHAUD et POUJOLAT). — *in-8* . . . . . 5082
- LA MARMORA (Général Alphonse de).** — (1804-1878).  
 Un peu plus de Lumière sur les Événements politiques et militaires de l'Année  
 1866. — *in-8*. . . . . (*trad. Niox et Descoubès*). 4283  
 Les Secrets d'État. — *in-18*. . . . . 6490
- LAMARQUE (Capitaine).**  
 Le Fils du Décapité (1890). — *in-18* . . . . . 16689
- LAMARRE (Clovis).**  
 Camoëns et les Lusiades, Étude historique et littéraire, suivie du Poème annoté  
 (1878). — *in-8* . . . . . 12764  
 Premières Fables (1889). — *in-18* . . . . . 15813
- LAMARTINE (A. de).** — (1790-1869).  
 Méditations poétiques. — La Mort de Socrate (1820). — *in-16* . . . . . 371  
 Harmonies poétiques et religieuses et Poésies diverses (1830). — *in-16*. . . . . 373  
 Saül, *Tragédie* (1832). — *in-18* . . . . . 8090  
 Jocelyn (1836). — *in-16* . . . . . 375  
 Recueils poétiques. — Poésies diverses. — Discours (1838). — *in-16* . . . 374  
 La Chute d'un Ange (1838). — *in-16* . . . . . 376  
 Histoire des Girondins (1847). — 6 vol. *in-18*. . . . . 268/73  
 Nouvelles Méditations poétiques. — Épîtres. — Le dernier Chant du Pèlerinage

Scientifique et Industrielle, Le marché Financier, La Vie à Paris;

- des publications mensuelles comme La Revue de Géographie, La Revue Historique, La Revue du Lyonnais, La Revue Philosophique, La Revue du Siècle;

- des publications bi-mensuelles comme Le Correspondant, Le Magasin Pittoresque, La Revue des Deux-Mondes, La Revue pour les Jeunes Filles, La Revue de Paris (jugée licencieuse par de nombreux sociétaires qui obtiendront la suppression de cet abonnement);

- des publications hebdomadaires comme La Bibliographie de France, L'Economiste Français, L'Illustration, Le Tour du Monde, La Revue des Sciences et de leur Application aux Arts et à l'Industrie;

- une publication quotidienne : Le Journal de la République Française.

Par ailleurs, la Société était abonnée à deux journaux étrangers : Die Fliegende Blatter et The Illustrated London News.

Un cahier d'acquisition est à la disposition des sociétaires. Ils peuvent y indiquer les ouvrages qu'ils souhaitent que la Société achète. Ces demandes sont examinées par le Président et sont satisfaites s'il juge que ces livres sont d'intérêt général. C'est ainsi que certains ouvrages trop spécialisés comme L'Itinéraire du Touring Club, L'Automobilisme Théorique et Pratique, Les Manuels de Comptabilité Agricole n'ont pas été achetés car ils n'intéressaient qu'un petit nombre de lecteurs (Assemblée Générale 1906).

## 6. Les Catalogues

### a. Les catalogues par nom d'auteur

Le premier fut établi dès la fondation. Rapidement on souhaita le faire imprimer. Il y avait là une source de diffusion et de publicité importante. Une première édition, parue en 1867, fut rapidement remplacée par une deuxième en 1871 de volume double. Deux suppléments complétèrent ce travail pour les années 1873 à 1875.

Ces catalogues mentionnent le nom de l'auteur, sa date de naissance et de décès, puis la liste chronologique de ses oeuvres possédées par la bibliothèque avec titre, sous-titre, indication de format, date d'édition.

On trouve aussi la liste des périodiques auxquels est abonnée la bibliothèque.

Mais si ces catalogues alphabétiques auteur suffisent à beaucoup de lecteurs, il n'en est pas de même pour ceux qui désirent approfondir un sujet et faire une recherche bibliographique.

### b. Les catalogues méthodiques

Ces catalogues ont été dressés par la Société dès 1883, avec l'aide du sous-bibliothécaire de la ville de Lyon, M. Chavanne.

Ce sont des catalogues manuscrits sur de grands volumes in-folio remis à jour régulièrement. Ils étaient divisés en six grandes classes\* : Poésie - Théâtre, Beaux-Arts - Littérature - Géographie, Voyages, Vie, Moeurs et Coutumes des Peuples - Histoire - Théologie, Religion, Philosophie, Sciences Morales et Politiques, Sciences.

\* cf. Annexe

La Société ne put jamais assumer les frais de l'impression de ces catalogues. Sur ces grands catalogues in-folio étaient mentionnés le numéro d'inventaire du livre, son auteur, son titre et son prix d'achat. Les livres y étaient inscrits au fur et à mesure de leur arrivée à la bibliothèque et non pas selon un ordre alphabétique.

## **7. Equipement du Livre et Système de Prêt**

### a. L'équipement du livre

Le livre acheté est inscrit sur un grand registre d'inventaire, format in-folio, avec son numéro d'entrée. Un catalogage sommaire est fait pour chaque livre sous forme de fiches manuscrites cartonnées de format 15 X 25 cm où sont précisés le nom de l'auteur, le titre du livre, l'éditeur, l'année d'édition et le prix d'achat. Ces fiches sont ensuite intercalées dans le fichier en bois situé dans la première salle, par ordre alphabétique auteur.

Le livre estampillé sera relié plein cuir jusqu'en 1914. Par la suite, les dépenses de reliure étant très élevées, on ne reliera plus que les livres les plus chers et les plus demandés. Ainsi équipés et enregistrés, les livres sont placés dans les rayons par ordre d'arrivée. Il n'y a donc aucun classement systématique.

### b. Le système de prêt

Pour emprunter un livre, le lecteur choisissait librement en parcourant les rayons. Le libre-accès était pour lui une découverte merveilleuse. Il n'était plus nécessaire de savoir utiliser un catalogue, de connaître à l'avance le titre désiré ni son auteur. Plus de gardien souvent peu aimable, plus de bulletin de demande ni d'attente.

Le livre choisi, le lecteur s'adressait au bibliothécaire de service qui notait sur la fiche du lecteur le titre et le numéro du livre emprunté. En même temps, on précisait sur le registre d'inventaire le numéro du lecteur qui empruntait le livre. L'inventaire était fait très simplement par ordre d'entrée et aucun fantôme ne remplaçait l'ouvrage absent.

Ce système de double inscription aurait pu nous permettre de faire des statistiques sur les ouvrages les plus demandés. Malheureusement, les fichiers des anciens adhérents n'ont pas été conservés et, si les registres d'inventaire d'origine sont toujours là et servent encore aujourd'hui pour enregistrer les livres, pour des raisons d'économie les numéros des lecteurs étaient effacés dès que la ligne était remplie.

On a pu néanmoins faire de façon un peu empirique un bilan des lectures de ces bourgeois lyonnais du XIX<sup>e</sup> siècle. Les classiques romantiques avaient beaucoup de succès : Flaubert (avec "Madame Bovary" surtout), Fromentin ("Dominique"), Musset, Balzac, Théophile Gautier, George Sand, Vigny, Dickens, Stendhal, les Goncourt, Alexandre Dumas, Chateaubriand, Tocqueville, Edgar Poe, Zola, Prosper Mérimée, Gérard de Nerval, Ponson du Terrail, Paul Féval, Tolstoï, Gogol, Dostoïevsky.

## **8. Le Règlement**

La bibliothèque était ouverte tous les jours de 13 à 22 heures. Elle ne fermait qu'une heure dans l'après midi. Une tentative d'ouverture le dimanche échoua. Il était depuis longtemps prévu que les traditions lyonnaises n'admettraient pas la lecture au rang des loisirs dominicaux. Il est vrai aussi que la Société

craignait qu'une ouverture le dimanche ne la confondît aux yeux des habitants avec un cercle ordinaire et les fondateurs redoutaient cette confusion. Ils renoncèrent pour cela à satisfaire un petit nombre de sociétaires désireux de profiter de la salle de lecture ces jours-là (Assemblée Générale mars 1906).

Cet horaire exceptionnel supposait, de la part d'une organisation au personnel réduit (une bibliothécaire en 1900, Mademoiselle Bailly), un très gros effort qui ne pouvait s'expliquer que par un désir profond de réussir et de servir au mieux les lecteurs.

Pour que la Société garde des allures sérieuses et un public choisi, les articles du règlement interdisaient toute discussion politique ou religieuse et toute espèce de jeu (ce qui différencie la Société de Lecture Saint Nizier de celle de Genève qui était un cercle politique très fréquenté et où le jeu d'échec était autorisé). Pour les mêmes raisons, il fut expressément défendu de faire monter toute espèce de consommation.

### 9. Les Causes de la Réussite

Une explication de cette réussite peut être **l'absence de concurrence d'entreprises analogues** dans le domaine privé mais même également dans le domaine public :

"La Société de Lecture a une incomparable supériorité sur les bibliothèques publiques de la ville. D'abord parce que, à la Société de Lecture, il y a l'ordre et la régularité qui font entièrement défaut chez elles, c'est de notoriété publique" disait Holstein à l'Assemblée Générale de 1888.

Puis il continuait ainsi :

"J'ai voulu savoir combien nos deux bibliothèques, celle de la Ville et celle du Palais des Arts, possédaient de volumes... Personne n'a pu me le dire, car il n'y avait pas de catalogue. Ces deux bibliothèques n'ont pas un budget beaucoup plus important que le nôtre. La grande bibliothèque de la Ville consacre seulement 9 200 francs aux achats de livres, aux abonnements et à la reliure. La bibliothèque du Palais des Arts dispose seulement de 6 200 francs et nous, nous dépensons cette année en achats, abonnements et reliures 5 580 francs et si nous ne prélevions pas les sommes que nous destinons à nos réserves nous aurions pu augmenter nos achats à 7 800 francs."

**La prudence des administrateurs** est aussi une des causes de la réussite de la Société de Lecture. Elle se manifeste par l'institution dès 1878 d'une réserve constituée par le prélèvement de 10 % des cotisations.

D'autres signes de cette prudence : les livres sont choisis de manière à éviter toute polémique, les candidatures sont soigneusement examinées, on se garde de toute dépense superflue (les fauteuils du salon de lecture ont même été achetés dans une salle des ventes), on évite toute publicité.

"La Société n'est pas une chose publique... Il est complètement inutile de nous afficher" disait le Président en 1867.

**Le dynamisme du président Holstein** est certainement un facteur déterminant de cette réussite. Il fut l'animateur de la Société jusqu'en 1914. Très travailleur, lecteur infatigable, il étudiait la candidature de tous les nouveaux sociétaires et lisait tous les livres qui entraient dans la bibliothèque. Il fit faire les deux

premiers catalogues, en 1896 et 1907. Il resta président jusqu'à sa mort, en 1926.

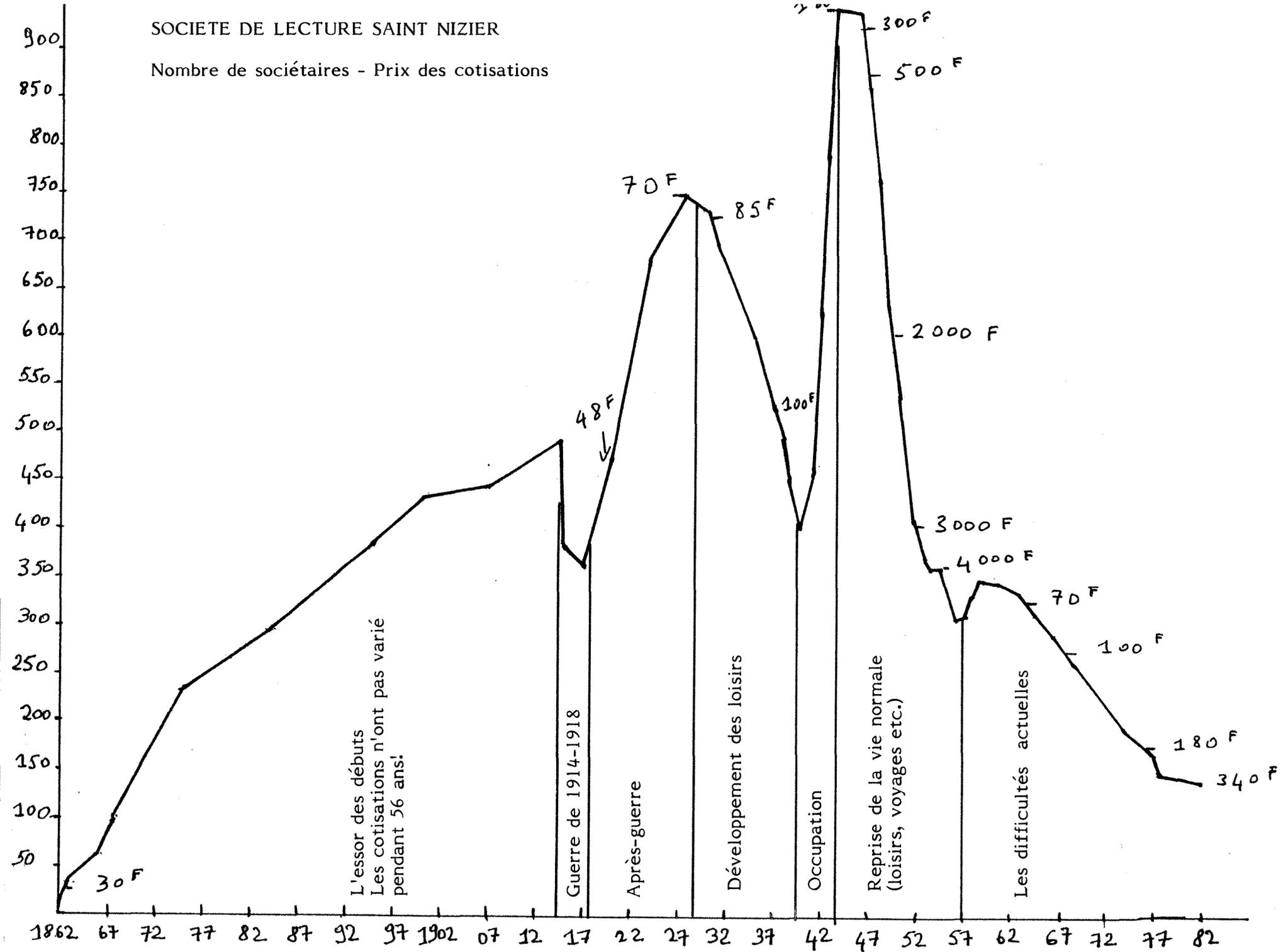
**Le choix des ouvrages** était aussi important : Le Comité fondateur voulut sans cesse acheter des nouveautés et renouveler son fonds.

**Le climat qui accueillait le lecteur et le libre accès** : dans des salles à nombreux recoins, chacun pouvait à loisir et sans être dérangé, parcourir les rayons, feuilleter, lire un passage.

**La souplesse des heures d'ouverture** : la bibliothèque était ouverte tous les jours, de 13 à 22 heures.

# SOCIETE DE LECTURE SAINT NIZIER

Nombre de sociétaires - Prix des cotisations



## V - LA PERIODE DES OSCILLATIONS ET DES DIFFICULTES 1914-1965

### 1. L'évolution de la Société jusqu'en 1945

Il s'agit d'une période de crise entrecoupée de périodes de relative prospérité.

La première crise de 1914 à 1920 est une crise d'ordre conjoncturel.

**La guerre** entraîne une baisse du nombre des sociétaires en raison de leur mobilisation :

489 en 1914

319 en 1915

. 363 en 1917

En plus de cela, **les prix augmentèrent** et l'ensemble de ces phénomènes amena :

- . la diminution du nombre des achats de livres

822 en 1917

741 en 1919

618 en 1920

495 en 1921

- . la suppression de certains abonnements comme celui de La Revue Historique
- . la suppression de la reliure pour certains ouvrages
- . la vente d'une partie des actions, obligations et rentes de réserve.

Après cette première crise, le nombre des sociétaires augmente à nouveau.

Ils étaient : 522 en 1921

679 en 1924

749 en 1928 et les cotisations passèrent de 30 à 48 francs.

On put reprendre certains abonnements interrompus comme La Revue Politique et Parlementaire.

On achète 600 livres par an en s'attachant à respecter la même proportion : un tiers de romans, un tiers d'ouvrages historiques, un tiers d'ouvrages littéraires, philosophiques ou religieux. En 1929, sur 650 ouvrages achetés, il y en avait :

189 pour le Roman et le Théâtre

141 en Littérature

170 en Histoire et Géographie

47 en Beaux-Arts

103 en Philosophie, Sciences, Economie, Politique

Les cotisations s'établissaient à 70 francs en 1930, augmentation peu considérable par rapport à celle du coût de la vie. Cette modération était rendue possible par la progression du nombre des sociétaires.

Le Comité cherche même alors à limiter le nombre des nouveaux adhérents en élevant le montant du droit d'entrée. La publicité est interdite. On apporte également une sévérité accrue dans le choix des candidats qui postulent l'honneur d'être intégrés dans la Société de Lecture : ils devront désormais être parrainés non plus par un mais par deux membres (Statuts de 1927, article 10). Et le Président devra mener une enquête approfondie sur chaque nouveau sociétaire.

## LES ACQUISITIONS DE LIVRES DE 1929 A 1949

Année	Romans Théâtre	Littérature	Histoire Biographies Mémoires Géographie	Beaux-Arts	Philosophie Sciences Economie Politique	Total
1929	189	141	170	47	103	650
1930	201	151	178	39	56	625
1931	182	146	186	26	67	607
1932	200	100	165	21	54	549
1933	175	107	175	26	42	525
1934	153	112	161	22	35	483
1935	121	79	126	16	33	375
1936	99	70	121	12	36	338
1937	108	73	101	13	22	227
1938	75	49	81	8	22	235
1946	58	27	61		33	179
1947	74	25	60		22	179
1948	58	19	84		18	179
1949	55	12	66		19	152

La diminution du nombre des acquisitions que l'on constate à la lecture de ce tableau est due à l'augmentation des prix, tant des volumes que de la reliure.

Un volume qui coûtait 3,50 francs avant 1914 se vend en 1939 entre 18 et 25 francs. Il faut ajouter à ce prix 14 francs pour la reliure.

En 1945, le prix du même volume acheté 3,50 francs en 1914 passe à 60 francs. Un livre relié revient à 150 francs. Chaque cotisation aurait permis d'en acheter deux sans les frais généraux, de plus en plus lourds.

En 1946, le prix du livre passe de 60 à 130 francs. On va alors progressivement remplacer la reliure avec dos en cuir par la reliure avec dos en toile, moins chère, pour les livres qui sortent peu ou pour les nouveautés dont l'attrait diminue avec le temps.

En ce qui concerne les achats, on constate un équilibre entre les romans et les autres genres. On ne veut pas favoriser les romans faciles pour rester dans la tradition de la Société qui se veut une association de gens de goût et de lettres.

Mais en regard de cette prospérité financière, les sociétaires de cette époque déplorent **la médiocrité de la production littéraire du temps**. On regrette l'obscurité et la trivialité des romans, l'insignifiance des thèmes traités, l'incorrection du style, la publicité faite aux prix littéraires.

"On lance un volume comme on lancerait une liqueur nouvelle ou un produit pharmaceutique. La critique littéraire verse de plus en plus dans la réclame commerciale la plus vulgaire. On est déconcerté, parfois scandalisé quand on examine tel ouvrage célébré à grand fracas par tous les échos, en constatant sa pauvreté littéraire, parfois son immoralité, et souvent les deux à la fois... La République des Lettres tend à devenir la République des Camarades."

Ainsi vitupérait Monsieur Treppoz à l'Assemblée Générale du 27 avril 1928. En 1930, le même Monsieur Treppoz suggérait que l'on crée un prix du "Mauvais Roman" pour ne décourager personne. "Les concurrents seraient, je le crains, assez nombreux et le classement difficile".

Au même moment se pose **le problème des romans policiers**.

La Société de lecture se divise sur ce sujet : "Littérature d'évasion" affirment les uns, "Littérature de concierges" répliquent les autres, indignés que l'on risque de ternir la réputation d'une Société "qui se piquait de garder une haute tenue littéraire".

Le président Treppoz ne s'opposa cependant pas à l'entrée des romans policiers dans la bibliothèque :

- . ils ne coûtaient rien car ils étaient offerts par les membres
- . ce genre de romans était le plus demandé
- . la très sérieuse Société de Lecture de Genève avait, elle aussi, accepté les romans policiers.

Mais ils ne seront pas intégrés au fonds même de la bibliothèque. Ils ne seront ni reliés ni catalogués et seront placés sur un rayon à part.

Avant la deuxième guerre mondiale, on enregistre une nouvelle baisse du nombre de sociétaires :

749 en 1930
600 en 1935
497 en 1938.

Cette baisse qui commence en 1932 est attribuée par le président Treppoz à une crise de civilisation. Ainsi put-on lire dans le compte-rendu de l'Assemblée Générale de 1935 :

"On lit moins. La lecture rencontre beaucoup d'obstacles dans le jeu actuel du monde, par exemple dans le goût de plus en plus répandu des sports, dans l'auto, le cinéma et surtout la T.S.F. qui, dans tant de foyers, vient absorber le temps jadis réservé à la lecture. A cela, il faut ajouter la concurrence des grands périodiques hebdomadaires qui, pour un prix très modique, mettent à la disposition des lecteurs quinze à vingt grandes pages de lecture facile. Le livre ne peut lutter avec ces périodiques à bon marché\*... Cette crise de la lecture ne marque pas précisément un progrès dans notre civilisation contemporaine."

---

\* En 1937, le journal "Le Temps" sera le premier périodique politique introduit dans la Société.

## LES ACQUISITIONS DE LIVRES DE 1950 A 1964

Année	Romans	Histoire Géographie	Littérature	Divers*	Total
1950	83	46	11	18	158
1951	83	67	10	33	193
1952	88	50		38	176
1953	125	50		30	244
1955	95	71	36	49	251
1956	121	90	32	23	266
1957	109	89	51	36	285
1958	103	135	42	45	325
1959	115	108	17	33	273
1960	112	86	31	40	269
1961	167	117	35	49	368
1962	166	100	25	32	323
1963	217	121	23	28	389
1964	178	120	31	28	347

\* Etant donnée la faiblesse et l'émiettement des achats dans les domaines de la philosophie, des sciences, de la politique, de l'économie et des beaux-arts, on les a regroupés sous la rubrique "divers".

On constate qu'à partir de 1950, le nombre des achats augmente de nouveau, encore que la progression se fasse en dents de scie. Des économies draconiennes -sur la reliure, les abonnements, le personnel-, la vente de certaines collections peu demandées et l'augmentation des cotisations ont permis de compenser la diminution du nombre des sociétaires.

On constate également que les romans et les livres d'histoire et géographie se taillent la part du lion, cette tendance s'accroissant avec le temps.

Pour la première fois depuis sa création, la Société connaît le déficit.

En 1940, le président Rousselon déclare même nécessaire d'entamer les réserves. "Nous n'avons d'autre choix que de le faire ou de périr."

Pour la première fois, la Société consent à faire de la publicité par des articles dans les journaux. Mais le Président précise à plusieurs reprises qu'il ne s'agit pas de publicité commerciale et refuse les autres supports publicitaires tel que panneaux, enseignes, encartages dans le "Tout-Lyon".

Mais la **défaite de 1940** va provoquer un retournement complet de la situation pour la Société de Lecture. Le nombre des sociétaires va augmenter considérablement pour diverses raisons :

- . il est difficile d'acheter des livres en librairie
- . un grand nombre de journaux et d'intellectuels parisiens se sont repliés sur Lyon
- . de nombreuses activités de loisir auxquelles on sacrifiait la lecture ne sont plus praticables (voyages, sport, fins de semaine prolongées...)

En 1942, le président Rousselon constate que "traqués par les privations, les Français d'aujourd'hui se jettent dans la lecture". Le fait est que la progression du nombre de sociétaires pendant l'occupation est extraordinaire :

379 en 1940  
454 en 1941  
628 en 1942  
797 en 1943  
940 en 1944.

Parmi ces sociétaires, on trouve des notabilités parisiennes réfugiées à Lyon : Emile Henriot\*, rédacteur du Temps, J. Tavernier\*\*, auteur de la revue Confluence, Auguste Bailly, Henri Béraud, Stanislas Fumet, André Billy. Ce dernier fit même l'éloge de la Société de Lecture dans le Figaro du 28 février 1942\*\*\*. Il était stupéfait des richesses de la bibliothèque et affirmait : "C'est la bibliothèque privée la plus importante de France". En signe de reconnaissance, le Comité décida d'attribuer le numéro 50 000 du catalogue à un roman d'André Billy : "L'Herbe à Pauvre Homme".

La Société de Lecture avait encore en 1944-1946 une trésorerie aisée qui aurait pu permettre la modernisation des locaux, des fichiers, des catalogues etc. Mais on manque là une occasion qui ne se représentera pas de sitôt. En effet :

## 2. L'Après-Guerre

La Société de Lecture est victime de plusieurs facteurs conjugués :

- . le retour aux conditions normales d'existence amène le réapprovisionnement des librairies, la possibilité de se déplacer, le développement de la radio etc...
- . les bibliothèques privées se multiplient : bibliothèques paroissiales, bibliothèque du Cercle Militaire, Office Central des Bibliothèques,

---

\* cf. Lettre d'Henriot en annexe

\*\* cf. Lettre de Tavernier en annexe

\*\*\* cf. Annexe Publicité

bibliothèque de l'Automobile Club, bibliothèque Saint Thomas d'Acquin...

. des bibliothèques publiques aussi se créent : Bibliothèque Municipale de Villeurbanne, des différents arrondissements...

Cet ensemble de phénomènes entraîne une nette diminution du nombre des membres de la Société de Lecture :

940 en 1945  
878 en 1946  
757 en 1948  
640 en 1949  
585 en 1951  
414 en 1952

La diminution du nombre de sociétaires amène une diminution des achats de livres : entre 1946 et 1952, on achète en moyenne 150 livres par an, contre 1 000 livres par an avant 1914. C'est ainsi que l'on entre dans le cercle infernal : moins on a de sociétaires et moins on achète de livres; moins le fonds est riche et moins on attire de sociétaires...

C'est alors que voit le jour un **projet de fusion\*** avec l'Office Central de Bibliothèques.

Fondé au lendemain de la Libération par un certain nombre de personnalités lyonnaises, l'Office Central de Bibliothèques, soutenu par des moyens financiers puissants avait rapidement acquis une clientèle étendue.

Il semble à certains qu'une fusion entre la Société de Lecture qui apporterait ses fonds anciens et l'O.C.B. qui apporterait ses fonds nouveaux et sa clientèle serait une solution aux difficultés de la Société de Lecture.

Mais un comité se forma pour empêcher cette fusion et exiger le maintien à tous prix de l'indépendance de la Société de Lecture. D'après les animateurs de ce comité, il y aurait incompatibilité totale entre l'O.C.B. qui n'était après tout qu'un cabinet de lecture et la Société de Lecture dont les ambitions étaient tout autres. Dans le premier cas, il s'agissait de louer des livres d'actualité, essentiellement des romans à la mode; dans le second cas, il s'agissait de permettre à tous ceux qui le désiraient de se cultiver sérieusement dans les domaines historique, philosophique, littéraire, scientifique...

Une souscription fut lancée pour permettre de redresser les finances de la Société de Lecture. Les cotisations furent relevées du tiers, passant de 3 000 à 4 000 francs.

La crise fut ainsi provisoirement maîtrisée. Cela permit à la Société de Lecture de fêter dans la joie le **centenaire de sa fondation** en présence des représentants du Maire, de l'Université, de la Bibliothèque Municipale et des grands journaux lyonnais. A cette occasion, le président Godinot pouvait évoquer avec fierté la fidélité de la Société aux traditions laissées par ses fondateurs en 1862.

---

\* Voir correspondances en annexe.



des Amis de l'Université (pour 500 francs)... et il faudra, chaque année, écrire à ces organismes;

- . à la vente également de collections et de revues à la Bibliothèque Municipale.

La Société reste encore abonnée aux revues suivantes :

- Le Mercure de France
- La Gazette des Beaux-Arts
- La N.R.F.
- Le Correspondant
- La Revue des Deux-Mondes
- La Revue de Paris
- Les Etudes
- La Revue du Lyonnais
- L'Illustration
- La Revue Historique.

La cotisation est portée à 80 francs en 1967.

En 1968, sur 308 sociétaires :

60 ont moins de 25 ans,  
168 ont entre 25 et 70 ans  
80 ont plus de 70 ans.

On essaie de créer une bibliothèque pour les étudiants dans la salle des fichiers, avec l'achat de livres dans certaines collections comme Clio, Collection U, Collection Histoire des Civilisations, des livres de philosophie : "L'Homme Unidimensionnel" de Marcuse, un traité de caractérologie etc... Cette bibliothèque d'étude rassemblera 200 volumes en 1969, 260 en 1970. Un fichier spécial lui sera affecté.

Un essai de classement méthodique par collection est tenté par Monsieur Rambaud. On distingue trois catégories d'ouvrages sur le panneau central de la salle de prêt :

- à gauche : . La Pléiade (Stendhal, Dostoïevsky, Alain, Apollinaire, Claudel...)  
. Les Beaux Pays, La France  
. Théâtre  
. Collection "Ecrivains par eux-mêmes"  
. Collection "Connaissance des Lettres"  
. Collection "Ecrivains devant Dieu"
- au centre : Collections Archives, Le Temps qui court, Les Grandes Etudes Historiques et Littéraires, La Vie Quotidienne, Skira
- à droite : les romans les plus demandés.

L'idée qui est à l'origine de ce classement est de rassembler les meilleurs livres dans la salle d'entrée. Mais ce n'est pas apprécié de tous, en particulier des bibliothécaires qui ne s'y retrouvent pas.

Dans cette même salle, on trouve des rayons à part pour les nouveautés, classées

LYON, le 7 Octobre 1970

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dans sa séance du 27 mai 1970, l'Assemblée Générale de la Société de Lecture de Lyon a décidé, à l'unanimité, la création d'un Club de Lecture qui fonctionnerait dans le cadre de notre bibliothèque. Ce Club aurait pour but de susciter une réflexion autour d'un écrivain ou d'un ouvrage important de notre temps. Le débat serait animé par un responsable mais aboutirait à une discussion collective qui devrait permettre à chacun d'exprimer son avis. Le Club aurait également pour mission de suggérer les acquisitions de nouveaux ouvrages et donc d'orienter la politique générale de la Société.

Les conditions de fonctionnement du Club de Lecture seront les suivantes :

1°/ Les réunions du Club de Lecture auront lieu six fois par an, en octobre, novembre, décembre, janvier, février, mars. Elles se tiendront au siège de la Société, 1 Place Saint Nizier, en principe le troisième mercredi du mois, à 20 heures 45 précises.

2°/ Tous les membres de la Société sont cordialement invités aux réunions du Club de Lecture. Il leur est seulement demandé de s'inscrire :

- Soit auprès de Melle BARRIER lorsqu'ils échangeront leurs livres (ce qui permettrait des inscriptions le jour même de la réunion),
- Soit auprès de Mme MATRAY qui a bien voulu assurer le Secrétariat du Club de Lecture (1 place Louis Chazette, téléphone 28-18-02)

Il nous est en effet indispensable de connaître à l'avance le nombre approximatif des participants pour préparer les sièges nécessaires.

Il serait également souhaitable que chaque sociétaire amène avec lui un ou plusieurs amis qui seraient intéressés par l'expérience que nous tentons et qui n'a pas, à notre connaissance, d'équivalent sur le plan lyonnais.

3°/ Les sujets des trois premières conférences porteront sur l'actualité littéraire, politique et économique.

Nous avons en effet désiré montrer, dès le point de départ, que nous ne voulions pas nous cantonner exclusivement

../..

par thèmes : romans, théâtre, nouvelles, littérature, arts, voyages, actualité, histoire.

La baisse du nombre des sociétaires continuant, la Société est obligée de licencier son bibliothécaire et de recourir au bénévolat. Dans le compte-rendu de l'Assemblée Générale de 1969, le président Rambaud écrivait :

"A long terme, l'asphyxie nous guette par la diminution du nombre de nos sociétaires et par l'impossibilité de vendre d'autres collections à Monsieur Martin. Le problème de la survie de la Société se pose à cause de l'inadaptation fondamentale de la bibliothèque aux besoins actuels du public et particulièrement des professions libérales qui sont l'élément essentiel des sociétaires."

Au point de vue quantitatif, les acquisitions de livres et de revues se maintiennent. Le budget qui leur est consacré est

en 1965 de 2 600 francs  
en 1966 de 3 000 francs  
en 1967 de 3 400 francs  
en 1968 de 4 087 francs, soit 20 % du budget de la Société.

On a acheté en 1968 250 romans et 150 ouvrages d'histoire, philosophie, morale, voyages, religion, arts... Tous les ouvrages qui ont eu un prix ont été achetés ainsi que tous les "best sellers", les romans d'évasion, les pièces de théâtre, les auteurs étrangers -Asturias, Dos Passos, Margareth Walker, Soljénitsyne-, les ouvrages sur les événements de mai, l'art, la poésie...

"Nous sommes fidèles à la double vocation séculaire de la Société, d'une part distraire ceux qui cherchent dans la lecture un repos et une évasion, d'autre part instruire ceux qui demandent un élargissement de leurs horizons quotidiens" disait encore le président Rambaud.

## 2. Les Années 70 et les Innovations

La Société survit avec seulement 260 membres grâce à

- . l'augmentation des cotisations qui passent de 70 francs en 1963 à 100 francs en 1970
- . la vente d'une partie du fonds
- . l'aide bénévole d'un certain nombre de sociétaires qui assurent une partie du service de la bibliothèque.

Il faut réduire le budget consacré aux périodiques et on supprime l'abonnement au Monde, à la Revue Esprit, à Croissance des Jeunes Nations, à Miroir de l'Histoire, toutes revues peu demandées.

**Première innovation : la création d'un club de lecture** qui organiserait des conférences et où seraient présentés les livres nouvellement acquis.

Ces cercles de lecture attirent du monde. Monsieur Gascon fera une conférence sur Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle, un débat sera organisé sur le livre de Margareth Mead "Le Fossé des Générations", Robert Faure fera une conférence : "Comment les Français envisagent la mort au XVIII<sup>e</sup> siècle", le Père Varillon une autre sur Claudel.

Mais les problèmes financiers persistent. Bien que les cotisations soient augmentées de 20 francs en 1972, on ne peut acheter que 350 livres cette année-

là, contre 400 en 1971. Le budget de 1973 et celui de 1974 seront en déficit. On envisage même, à ce moment, la dissolution pure et simple de la Société avec remise du fonds à la Bibliothèque Municipale :

"La dissolution met un terme définitif à une association plus que centenaire et marque une étape supplémentaire dans l'étatisation progressive des moyens de culture, signe de l'affaiblissement de l'esprit d'initiative privée", affirmait Monsieur Rambaud à l'Assemblée Générale de 1974.

Pour réagir, **un comité de jeunes** de 21 à 33 ans se forme et lance une campagne d'abonnements parmi les jeunes de cette génération.

Malgré cela, la Société ne compte plus en 1974 que 197 membres et la pyramide des âges reste très défavorable :

les moins de 31 ans sont	16	soit 8 %	des effectifs
les 31-65 ans sont	121	soit 62 %	des effectifs
les plus de 65 ans sont	60	soit 30 %	des effectifs.

En 1977, la Société compte 170 membres. Le budget reste équilibré grâce à l'augmentation des cotisations qui passent à 180 francs. De 1964 à 1976, les cotisations ont augmenté de 157 %, passant de 70 à 180 francs.

Le loyer augmente aussi et passe de 5 000 francs en 1972 à 7 000 francs en 1976 (pour 273 m<sup>2</sup>).

Les dépenses occasionnées par les acquisitions et les abonnements ont presque doublé entre 1972 et 1976, alors que les achats ont diminué du tiers pendant la même période :

	1972	1976
acquisitions (prix)	4 300	7 500
acquisitions (nombre)	300	200

En 1978, ces dépenses se montent à 8 000 francs pour un budget total de 30 000 francs.

Le nombre des sociétaires diminue de 10 à 20 membres par an.

La bibliothèque était ouverte les mardi, mercredi, jeudi et vendredi après-midi de 13 heures 30 à 18 heures et le samedi le matin de 9 heures à 11 heures et l'après-midi de 13 heures 30 à 18 heures, alors qu'il ne venait que 40 sociétaires par semaine dont la moitié le samedi.

Un nouvel horaire est donc mis en place, réduisant d'une heure et demie le temps d'ouverture de la bibliothèque pendant les après-midi de semaine. La permanence n'est plus assurée que de 14 heures 30 à 17 heures 30 par quatre bénévoles à tour de rôle.

Dans le même temps, la Société s'est dotée de **deux associations culturelles**.

- Le premier cercle, "Lecture et Rencontres" est créé en septembre 1975\*. Il comprend 24 membres et a pour objet de permettre un échange

---

\* Voir création de l'association en annexe.

d'idées autour d'un livre lu par tous les membres et présenté par l'un d'entre eux. Ce principe a permis l'étude collective de plusieurs ouvrages, comme "Voyage au Bout de la Nuit" de Celine, "La Trahison des Clercs" de Julien Benda, "Le Mandarin aux Pieds Nus" de Minkovski, "Alejandra" de Sabato. Le Cercle a fait venir Etienne Mougeotte, Henri Amouroux etc...

- Le "Cercle de Réflexion Politique", dirigé par trois sociétaires, a étudié par exemple "Le Christianisme va-t-il mourir?" de Delaman et "Mitterrand ou la Tentation de l'Histoire" de Gislard. Il a organisé également des débats, l'un sur les élections, un autre sur les nationalisations. Il a fait également venir Gérard Collomb, député socialiste et Jean Lacroix, professeur de Philosophie au Lycée du Parc.

L'adhésion à la Société de Lecture donne accès à la bibliothèque, aux prêts de livres et à toutes les séances des cercles.

Mais, pour faire partie régulièrement d'un cercle sans être sociétaire, on peut adhérer à l'association des "Amis de la Société de Lecture de Lyon" moyennant une cotisation annuelle de 120 francs.

Les personnes qui veulent assister seulement occasionnellement aux séances des cercles le peuvent, moyennant une participation de 20 francs par séance.

Au total, l'année 1977 aura un bilan positif, sauf en ce qui concerne le nombre de membres qui tombe à 150 en 1978.

L'année suivante, le budget légèrement excédentaire permettra l'installation d'un deuxième chauffage au gaz dans le salon de lecture et l'achat d'un dictionnaire en huit volumes (Mourre).

Mais le loyer augmente considérablement et a même failli être porté de 8 000 à 24 000 francs par an. L'obstination du président Rambaud qui multiplie les démarches auprès du régisseur et des juristes obtiendra que le loyer soit finalement de 11 500 francs par an en 1979 (le propriétaire des locaux est un ancien sociétaire resté attaché à la Société, d'où la modicité du loyer compte tenu de la surface occupée).

Les achats de livres et les abonnements représentent 6 600 francs par an ce qui amène le total des dépenses à 24 000 francs environ pour des recettes de 35 000 francs (les cotisations rapportent 30 000 francs et les revenus du capital 4 000 francs). Soit un bénéfice de 11 000 francs.

Mais en 1979, il y a 160 sociétaires et on n'achète que 150 livres.



## VII - LA SITUATION ACTUELLE

La Société de Lecture existe toujours aujourd'hui. On la croyait moribonde, la voilà qui ressuscite. Elle fonctionne avec seulement 130 sociétaires mais grâce à l'opiniâtreté de son président, elle a su se reconvertir à temps et diversifier ses activités.

### 1. Bilan Financier

Sans être très brillant, il n'est pas inquiétant. Monsieur Prévosto, le nouveau président, l'a présenté au cours de l'Assemblée Générale du 6 mai 1983 à laquelle j'avais été aimablement conviée.

Le bilan reste positif avec un solde de 35 720,35 francs.

#### a. les recettes

Elles s'élèvent à 73 783,37 francs en 1982 et se décomposent de la façon suivante :

- . **les cotisations** : 41 180 francs en 1982 (contre 36 735 en 1980)

L'augmentation du revenu des cotisations est dûe non pas à l'inscription de nouveaux adhérents mais à une augmentation de leur prix qui passe

de 200 francs par an en 1980  
à 340 francs par an en 1982  
à 380 francs par an à la prochaine rentrée.

. **les recettes des Amis des Cercles et des Jeudis Littéraires.** Il est intéressant de noter la progression des revenus des cercles qui passent de 1 170 francs en 1980 à 4 380 francs en 1982, soit presque un quadruplement. C'est un signe de vitalité intéressant.

. **les comptes intérêts, Caisse d'Epargne et livret portefeuille** rapportent 2 963,37 francs

. **une subvention de 5 000 francs** du Conseil Général accordée grâce à un sociétaire membre de ce Conseil et qui a défendu avec acharnement la cause de la Société. Le Conseil Municipal et la Caisse d'Epargne qui avaient été sollicités par le Président n'ont rien donné.

#### b. les dépenses

Les dépenses de fonctionnement représentent 33 321,27 francs, soit 87,54 % du total, en 1982, ce qui laisse une part plus que minime aux acquisitions.

. **le loyer** représente 69,23 % des dépenses de fonctionnement. Il s'élève en 1982 à 23 068 francs (contre 20 050 francs en 1980). Avec la loi Quillot cependant, l'avenir immédiat ne semble pas trop préoccupant pour la Société en ce qui concerne une augmentation éventuelle du loyer.

. **les impôts locaux** sont relativement modestes par rapport à la surface occupée et à la situation privilégiée de la Société dans la presqu'île. Ils s'élèvent à 1 763 francs (contre 1 509 francs en 1980).

. **les charges de chauffage** ont par contre augmenté dans des proportions inquiétantes puisqu'elles ont doublé en deux ans.

Le chauffage coûtait 2 065 francs en 1980 soit 9,9 % des dépenses  
4 447 francs en 1982 soit 13,3 % des dépenses

et ceci malgré des économies draconiennes (radiateurs à gaz allumés uniquement pendant les permanences et les réunions des cercles... mais fonctionnant alors à plein régime et dépensant de ce fait beaucoup).

. **les dépenses d'acquisitions.** L'augmentation considérable des frais généraux a eu pour grave conséquence de diminuer les dépenses consacrées aux livres et aux abonnements :

en 1980 5 196 francs soit 16,2 % des dépenses  
en 1982 4 201 francs soit 11 % des dépenses.

En 1982, 120 livres ont été achetés par le président qui cherche toujours un équilibre entre romans et essais et, à l'intérieur des romans, entre romans faciles et moins faciles.

La Société reste abonnée à deux revues : Paris-Match et La Revue des Deux-Mondes. D'autres revues sont données gracieusement par les sociétaires comme La Revue Historique et Le Bulletin des Lettres de Lardanchet, revue mensuelle de critique et d'information bibliographique dont se sert le président pour choisir les livres. Lors de l'Assemblée Générale, le président a souhaité élargir les abonnements avec des revues spécialisées : Géo, L'Histoire, Résonances et Lire. Cela a été approuvé et accepté par les 20 sociétaires présents.

Au total, l'équilibre budgétaire de la Société reste donc réalisé avec un solde positif de 35 720,35 francs et ceci grâce à :

- la diminution des frais de gestion avec le recours au bénévolat
- l'augmentation des cotisations
- les revenus des cercles qui attirent beaucoup de gens, même extérieurs à la Société
- la diminution des achats
- la subvention du Conseil Général

## **2. Les Sociétaires**

En 1983, ils sont 130, professeurs, industriels, avocats. On peut distinguer :

- . les sociétaires "ancien modèle", intéressés uniquement par la bibliothèque. Ce sont les plus âgés et ils représentent la moitié des effectifs.
- . les sociétaires "nouveau modèle", intéressés seulement par les cercles. Ce sont les plus jeunes et ils représentent l'autre moitié des effectifs.

Il serait souhaitable que ces deux groupes n'en fassent qu'un.

### **Comment intéresser les premiers aux cercles?**

Ce sont des gens très âgés, très attachés à leur bibliothèque dans laquelle ils retrouvent leurs habitudes et une atmosphère chaleureuse. Se déplacer le soir pour assister aux réunions des cercles est un problème pour eux.

La moyenne d'âge des sociétaires que nous avons pu reconstituer empiriquement grâce à la gentillesse des bibliothécaires est très élevée. Plus de la moitié des 130 sociétaires a plus de 60 ans.

CERCLE "LECTURES et RENCONTRES"

19 h  
1982-1983

Mardi 19 octobre

"Vie de Henri Brulard" de STENDHAL, par André Poizat  
Collection Folio

Mardi 16 novembre

"Le hussard bleu" de Roger NIMIER, par Jacques Sicard  
Collection Folio

Mardi 14 décembre

Conférence de René Tavernier, écrivain, critique littéraire, président du P.E.N. Cluf Français.

"Les écrivains que j'aime, et ceux que je n'aime pas"

René Tavernier publie en décembre 1982 un ouvrage intitulé : "Confluences-Lyon 1941-1945", riche de souvenirs sur Lyon et les écrivains des années de guerre.

Mardi 18 janvier

"Les grandes espérances" de Charles DICKENS, par Solange Ollagnier  
Robert Laffont (Bouquins)

Mardi 15 février

"Une saison sèche et blanche" d'André BRINK, par Andrée Viéville  
Stock Prix Médicis 1980

Mardi 15 mars

"Le prince jaune" de Vassil BARKA, par Thérèse Allier  
Gallimard 1978

Mardi 17 mai

"Les droites en France" de René REMOND, par Régis Ladous  
Aubier 1982

CERCLE POLITIQUE EDOUARD AYNARD

le vendredi 20h 30  
1982-1983

15 octobre

Situation de la science économique en France, par O. Collomb

26 novembre

La Syrie dans les convulsions du Proche-Orient, par le Père F. Hours

janvier (à préciser)

Où en est la participation dans les entreprises ?

18 mars

La campagne pour les municipales à Lyon, par un journaliste lyonnais

23 avril

Le paysage politique français après les municipales, par J. Prevoato et F. Richard

13 mai

Deux ans de gauche au pouvoir : bilan provisoire, par A. Rambaud

TROISIEME CERCLE

19h 30  
1982-1983

Mercredi 13 octobre

"Peintres de Fleurs".(Exposition au Palais Saint Pierre avec Mme Hardouin-Fugier). Discussion sur la Peinture.

Vendredi 19 novembre

"Les hauts-Quartiers" de Paul GADENNE, par Janine Lafon  
Le Seuil

Vendredi 17 décembre ? (à préciser)

"Les tambours de la pluie" d'Ismaïl KADARE, Par Bruno Pagnon et Alexandre Zottos

Vendredi 21 janvier

"Orlando" de Virginia WOOLF, par Daphné et Philippe d'Arcy  
Folio

Mercredi 2 mars

Opéra de Jean Philippe RAMEAU "Les Boréades", avec J.G. Bailly  
Opéra de Lyon, en février

? ? avril (à préciser)

"Le retour de Martin Guerre", le livre et le film, avec peut-être Natalie Zemon-Davies, l'auteur

Robert Laffont

Vendredi 27 mai

La poésie de KOWALSKY, par Michel Evieux

Les 20-40 ans sont	17
les 40-60 ans sont	40
les 60-70 ans sont	48
les 70 ans et plus sont	25

### Comment attirer les seconds à la bibliothèque?

- Par un élargissement des heures d'ouverture. Quatre personnes bénévoles se relaient du lundi au vendredi de 14 heures 30 à 17 heures, horaires insuffisants qui ne conviennent pas aux personnes actives. Monsieur Prévosto a lancé un appel à de nouvelles bonnes volontés pour élargir les permanences. Sera-t-il entendu?

- L'achat de livres onéreux, de livres d'art d'un prix supérieur à 400 francs comme l'Europe de Brandel, l'Histoire de l'Art de Michel a été envisagé par le président pour augmenter les adhésions à la bibliothèque.

- Les gens qui viennent aux réunions des cercles pourraient avoir la possibilité d'emprunter des livres à ce moment-là. La bibliothèque serait ouverte à cette intention, une demi-heure avant la conférence. Il faudrait dans ce cas signaler clairement sur un registre spécial le nom de l'emprunteur et le nom des livres choisis. La proposition a été acceptée non sans une certaine réticence des bibliothécaires qui craignent le désordre.

### 3. L'Avenir de la Société

#### a. les clubs

La seule chance de survie de la Société est sa transformation en club. Etant donné l'essor des bibliothèques municipales, c'est seulement par les cercles qu'elle pourra recruter. C'est pour cela qu'ils se sont multipliés.

A côté du cercle politique et du cercle littéraire s'est créé un "Troisième Cercle", causerie sur l'art et la littérature souvent en relation avec la vie lyonnaise. Ainsi a eu lieu une discussion sur la peinture d'après une exposition au Palais Saint Pierre "Peintres de Fleurs" avec Madame Hardouin-Fugier. Une rencontre est prévue en mai sur la poésie de Kovalsky.

Deux conférences mensuelles ont lieu en plus à la Société, les "Jeudis Littéraires", conférence à propos d'ouvrages récents ou réédités et les "Conférences du Samedi" animées par un professeur d'université, Monsieur Debidour qui a récemment parlé du livre de Jean d'Ormesson sur Chateaubriand.

Il faut souligner l'aspect convivial de ces cercles qui se terminent autour d'une table, un des membres à tour de rôle étant chargé d'organiser un repas sur place ou à l'extérieur.

#### b. une nouvelle ouverture : la vidéo

Grâce à la subvention du Conseil Général, la Société a décidé l'achat d'un téléviseur et d'un magnétoscope pour diversifier encore ses activités.

Des films seraient loués, des émissions programmes regardées par tous les sociétaires intéressés. Ce serait une occasion pour eux de discuter autour d'un film ou de l'actualité immédiate.

"On en arrive ainsi à la formule club. Un assez grand nombre de socié-

taires aurait la clef et la possibilité de se réunir comme ils le veulent, de converser, regarder la télévision, profiter à cette occasion des ressources de la bibliothèque." (Monsieur Prévosto, entretiens du 24 avril 1983)

La multiplication des activités par la création de cercles nouveaux, vidéo, cercles de littérature étrangère et de réflexion religieuse (proposés par deux sociétaires à l'Assemblée Générale du 6 mai 1983) passe par une meilleure utilisation des locaux.

L'entresol est rempli de livres qui dorment. Il serait utile de transférer le bureau de prêt à l'entresol -ce serait très apprécié des sociétaires âgés mais nécessiterait un important travail de rénovation. Le premier étage quant à lui, serait uniquement réservé aux cercles. Mais là aussi des travaux de rénovation (peinture et éclairage) seraient bien utiles pour rendre plus accueillante la salle de réunion. Il faudrait acheter des chaises car leur nombre est insuffisant les jours de grande affluence (l'église Saint Nizier, juste en face, est alors d'un grand secours).

### c. la fusion? solution pour la survie?

Au cours de l'Assemblée Générale du 6 mai, deux sociétaires ont émis l'idée d'une fusion.

"Ce qui frappe à Lyon, c'est la dispersion des activités culturelles. Des sociétés de culture sont moribondes faute de représenter une certaine force, faute de se faire connaître. Le problème est de savoir si l'esprit de chapelle l'emportera face au modernisme inéluctable qui sauve de la mort?"

Et d'autres de renchérir :

"Il n'y a plus de place pour les petites affaires qui végètent mais l'esprit d'autonomie s'oppose à ces regroupements. Chaque fois qu'il y a regroupement, il y a mutilation. On perd son originalité."

Ce projet, repoussé à l'unanimité démontre bien que nous sommes en présence d'un esprit de club qui s'exprime à travers un grand nombre d'activités culturelles.

## CONCLUSION

L'esprit d'initiative comme on a pu le constater ne manque pas parmi les sociétaires. Ils ont compris qu'il faut amener les "clients" par un autre biais que le livre qui sera alors décor pour d'autres activités.

A court terme, il ne semble pas y avoir trop de problèmes. A long terme, si le loyer augmente trop, peut-être faudra-t-il envisager la suppression de la bibliothèque avec remise des fonds à la Bibliothèque Municipale. Les cercles auraient-ils alors une raison d'exister? Mais selon les mots mêmes de son ancien président, Monsieur Rambaud :

"Il faudrait que puisse survivre une institution qui a témoigné à sa manière du libéralisme d'une certaine bourgeoisie lyonnaise et qui a su rester fidèle à sa triple vocation :

- . l'amour des livres
- . la conservation d'un patrimoine culturel important (60 000 volumes)
- . l'ouverture vers des formes nouvelles de la réflexion, de la sensibilité, de l'imagination."

Monsieur Rambaud a raison de parler d'un patrimoine culturel important. Tout ce qui paraissait sur Lyon et ses environs était systématiquement acheté par les fondateurs de la Société et par leurs successeurs.

Nous avons ainsi répertorié, grâce aux catalogues méthodiques, plus de 600 ouvrages consacrés à l'histoire de Lyon et de sa région. De même, nous avons fait un inventaire des périodiques possédés par la Société avec la date de départ de la collection et les derniers volumes achetés.

Il y a là un fonds ancien très intéressant. Nous avons ainsi dénombré les périodiques suivants :

Gazette des Beaux-Arts	1870 - 1939
Revue de l'Art	1904 - 1932
La Nouvelle Revue Française	1913 - 1979
La Revue des Deux-Mondes	1857 - 1983
La Revue Historique	1898 - 1979
La Revue Etudes	1901 - 1979
La Revue de Paris	1898 - 1976
La Revue Politique	1880 - 1916
L'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux	1864 - 1974
L'Illustration	1890 - 1940
L'Illustration Roman	1898 - 1939
L'Illustration Théâtre	1899 - 1949
La Revue du Lyonnais	1862 - 1924
La Revue de l'Histoire de Lyon	1902 - 1914
La Revue du Siècle	1890 - 1900
Le Mercure de France	1903 - 1939
La Quinzaine	1900 - 1907
Le Bulletin de l'Université de Lyon	1894
Le Correspondant	1876 - 1914
Cahier d'Histoire	1956 - 1982

Toutes ces revues sont reliées plein cuir jusqu'en 1950, date à laquelle la reliure est définitivement supprimée pour des raisons économiques.

Le fonds classique est également très riche. Ainsi les romans du XVIII<sup>e</sup> siècle qui sont analysés par Anne Martin-Fugier dans son livre "La Bourgeoisie au XIX<sup>e</sup> siècle" se trouvent tous à la bibliothèque de la Société de Lecture. Des livres anciens qui sont réédités actuellement comme par exemple "Staline" de Souvarine se trouvent ici dans l'édition originale.

Nous espérons que cette étude aura permis de mieux faire connaître cette institution lyonnaise qui a contribué sinon à la démocratisation de la lecture du moins à son essor parmi une certaine classe de la Société Lyonnaise.



## LE CATALOGUE METHODIQUE

Il nous montre la richesse des fonds et la variété des collections de cette bibliothèque.

On peut remarquer ainsi l'importance du fonds lyonnais. Tous les livres parus sur Lyon au XIX<sup>e</sup> siècle se trouvent réunis là (ouvrages de Vingtrignier, Kleinglaus, Steyert, Niepce, Herriot, Thiollier, Maxime du Camp, Alfred Franklin).

De même, une collection importante de livres rares du XIX<sup>e</sup> siècle consacrés aux récits de voyages du monde entier enrichissent le fonds géographique.

Un catalogue entier est consacré à la poésie française et étrangère. La littérature est aussi bien représentée. Les ouvrages sur le théâtre sont nombreux avec en plus les catalogues manuscrits des pièces de théâtre publiées dans l'AvantScène depuis le 1er janvier 1865 par ordre alphabétique d'auteurs.

Le fonds artistique est également important avec des ouvrages sur la peinture, la sculpture, l'architecture, l'archéologie et la musique.

Tome 1 : Théologie, Religion, Philosophie, Sciences morales et politiques, Sciences.

### 1ère division : Théologie et Religion

1. Dictionnaires - Revues
2. Doctrine générale - Textes - Dogmes
3. Histoire des religions - Critique - Biographies des Pères de l'Eglise, Papes, Théologiens, Saints - Conciles - Synodes - Ordres
4. Polémique religieuse
5. Eloquence et littérature religieuses.

### 2ème division : Philosophie et Morale

1. Philosophie générale - Métaphysique
2. Logique
3. Morale
4. Psychologie - Psychanalyse
5. Sociologie - Esthétique - Essais
6. Biographies.

### 3ème division : Droit et Législation

1. Dictionnaires et revues
2. Droit en général - Traités généraux
3. Droit civil
4. Droit commercial
5. Droit criminel - Police - Prisons
6. Procédure - Organisation judiciaire
7. Droit public
8. Droit constitutionnel et administratif
9. Histoire du droit - Biographies - Critique
10. Droit étranger

### 4ème division : Economie politique et sociale

1. Dictionnaires - Revues - Statistiques
2. Traités généraux - Sociologie - Politique

3. Histoire économique et sociale - Critique - Biographies (Franc-Maçons, Saint-Simoniens) - Socialisme - Féminisme
4. Capital - Travail - Associations - Grèves - Questions ouvrières - Syndicats
5. Bourse - Crédit - Banque - Change
6. Impôts - Finances publiques
7. Assistance - Bienfaisance - Caisses d'Epargne et de Retraite - Sociétés de secours mutuel
8. Industrie - Commerce - Libre-échange - Protectionnisme - Expositions industrielles - Matières premières
9. Population - Colonisation - Travaux publics - Chemins de fer - Mines - Voirie
10. La famille, son organisation, son histoire.

### 5ème division : Education et Enseignement

1. Dictionnaires - Revues
2. Traités généraux
3. Histoire - Critique
4. Education de l'enfant
5. Enseignement.

### 6ème division : Sciences

1. Dictionnaires - Revues
2. Science en général
3. Histoire des Sciences - Critique - Biographies
4. Académie des Sciences - Sociétés savantes
5. Mathématiques
6. Physique - Chimie - Toxicologie
7. Sciences mécaniques et industrielles - Télégraphie - Téléphone - T.S.F. - Philatélie
8. Astronomie - Cosmographie - Météorologie - Physique du globe
9. Histoire naturelle - Zoologie
10. Botanique
11. Géologie - Minéralogie - Paléontologie
12. Anthropologie - Ethnologie - Histoire naturelle de l'homme
13. Médecine - Hygiène
14. Physiologie - Biologie
15. Explorations scientifiques
16. Agriculture - Arts des jardins
17. Arts et métiers
18. Sciences militaires
19. Science navale
20. Aérostatique
21. Sciences occultes
22. Chasse - Pêche - Gastronomie - Economie domestique
23. Sports - Duel - Gymnastique - Tir - Jeux divers - Danse - Alpinisme
24. Automobilisme - Aviation - Cinéma.

#### XIV Histoire de l'Allemagne

1. Histoire générale
2. Autriche - Hongrie - Tchécoslovaquie - Yougoslavie
3. Histoire de la Prusse
4. Histoire des Petits Etats
5. Histoire de l'Allemagne depuis 1870
6. Histoire de l'Allemagne depuis 1945

#### XV Histoire des Pays Scandinaves

#### XVI Histoire de la Russie et de la Pologne

#### XVII Histoire de la Grèce moderne

#### XVIII Histoire de la Turquie et des Etats d'Europe Orientale

#### XIX Histoire générale de l'Asie

#### XX Histoire de l'Asie du Nord et du Centre

1. Sibérie
2. Corée
3. Chine
4. Japon

#### XXI Histoire de l'Asie Méridionale et Occidentale

1. Indochine - Tonkin
2. Inde - Ceylan
3. Afghanistan - Belouchistan
4. Perse - Turkestan
5. Arabie
6. Turquie d'Asie - Syrie - Arménie - Palestine - Proche-Orient

#### XXII Histoire de l'Afrique du Nord (Maroc - Algérie - Tripoli)

#### XXIII Histoire générale de l'Afrique (Egypte - Nubie - Abyssinie)

#### XXIV Histoire de l'Afrique Centrale et du Sud

1. Soudan - Congo - Sénégal
2. Transvaal - Le Cap - Colonies étrangères
3. Madagascar

#### XXV Histoire générale de l'Amérique

#### XXVI Histoire de l'Amérique du Nord

1. Canada
2. Etats-Unis
3. Mexique - Texas
4. Amérique Centrale (Guatemala - Honduras - Nicaragua - Costa Rica)

#### Tome II : Histoire

I Dictionnaires - Revues - Biographies des historiens, des hommes politiques et des militaires

II Mémoires (inscrits en outre à chaque époque) - Correspondances

III Histoire universelle - Etudes générales - Civilisation

IV Histoire ancienne

V Histoire de la Grèce ancienne

VI Histoire romaine

VII Histoire générale de l'Europe

VIII Histoire de France

1. Histoire générale
2. Histoire de la Gaule jusqu'en 481
3. Histoire du Moyen-Age jusqu'à Louis XII (481-1515)
4. Histoire de la Renaissance et des Temps Modernes, de François Ier à la mort de Louis XIII (1515-1645)
5. Histoire du règne de Louis XIV (1643-1715)
6. Histoire du règne de Louis XV (1715-1774)
7. Histoire du règne de Louis XVI (1774-1793)
8. Histoire de la Révolution - La Première République jusqu'au 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799)
9. Histoire du Consulat et du Premier Empire (1799-1815)
10. Histoire de la Restauration (1815-1830)
11. Histoire de la Monarchie de Juillet (1830-1848)
12. Histoire de la République de 1848 jusqu'au 2 décembre 1851
13. Histoire du Second Empire (1851-1870)
14. Histoire de la Troisième République
  - 14 bis Histoire de la Quatrième République
  - 14 ter Histoire de la Cinquième République
15. Histoire de la Guerre de 1870-1871
  - 15 bis Histoire de la Guerre de 1914-1918
  - 15 ter Histoire de la Guerre de 1939-1945
16. Histoire des Colonies françaises y compris l'Algérie, la Tunisie, le Maroc
17. Histoire de Lyon et de la région
18. Histoire de Paris
19. Histoire des diverses provinces et villes de France

IX Histoire de la Suisse

X Histoire des Pays-Bas, Belgique, Hollande

XI Histoire de l'Italie

XII Histoire de l'Espagne et du Portugal

XIII Histoire de l'Angleterre, de l'Ecosse, de l'Irlande

## XXVII Histoire de l'Amérique du Sud

1. Colombie - Guyanne - Vénézuéla - Antilles
2. Brésil
3. Pérou - Bolivie - Chili
4. République argentine - Uruguay - Paraguay

## XXVIII Histoire générale de l'Océanie

1. Australie
2. Mélanésie - Malaisie - Micronésie - Polynésie

### Tome III : Géographie, Voyages Vie, moeurs et coutumes des peuples

1. Dictionnaires - Revues - Guides
2. Histoire et traités généraux - Critique - Biographies
3. Atlas
4. Voyages autour du monde
5. Voyages en Europe en général
6. Voyages en France en général
7. Voyages dans les provinces du Nord
8. Voyages dans les provinces du Sud
9. Voyages à Lyon et dans le Lyonnais
10. Voyages à Paris
11. Colonies françaises (sauf Algérie, Maroc, Tunisie)  
11 bis Moeurs et vies privées - Divers
12. Angleterre - Ecosse - Irlande
13. Belgique - Hollande
14. Suède - Norvège - Danemark
15. Russie - Pologne - Finlande
16. Suisse et Alpes
17. Allemagne - Autriche - Tchécoslovaquie - Yougoslavie
18. Italie
19. Grèce
20. Turquie et Orient d'Europe - Bulgarie - Roumanie
21. Espagne et Portugal
22. Voyages en Asie en général
23. Voyages en Orient, Arabie, Perse, Turquie d'Asie, Palestine, Arménie, Syrie, Liban
24. Caucase - Turkestan - Afghanistan - Belouchistan
25. Inde - Indochine - Birmanie - Siam - Anam - Tonkin
26. Sibérie - Chine
27. Voyages en Afrique en général
28. Voyages en Algérie, Tunisie, Maroc, Tripoli
29. Voyages en Egypte, Nubie, Abyssinie
30. Voyages en Afrique Centrale et Méridionale
31. Voyages en Amérique en général
32. Voyages en Amérique du Nord, Canada, Etats-Unis
33. Voyages en Amérique Centrale, au Mexique, aux Antilles, en Colombie, dans les Guyannes, au Brésil, au Vénézuéla
34. Amérique du Sud
35. Voyages en Océanie en général
36. Voyages en Australie
37. Voyages en Malaisie, Polynésie, Mélanésie, Micronésie
38. Voyages au Pôle Nord
39. Voyages au Pôle Sud.

## Tome IV : Littérature

1. Dictionnaires - Revues - Presse
2. Histoire - Critique générale
3. Linguistique - Philosophie
4. Académies - Facultés - Sociétés littéraires - Bibliothèques
5. Esthétique

### Littérature Française

6. Histoire - Critique - Biographies, de l'origine au XVIII<sup>e</sup> siècle
7. Littérature des origines au XV<sup>e</sup> siècle
8. Littérature du XVI<sup>e</sup> siècle
9. Littérature du XVII<sup>e</sup> siècle
10. Littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle
11. Littérature des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles
12. Chants populaires - Pamphlets - Légendes
13. Journalisme - Pamphlets

### Autres

14. Littérature ancienne
  - . Littérature grecque - Oeuvres - Histoire - Critique - Biographies
  - . Littérature latine
  - . Littératures diverses
15. Littérature étrangère
  - . Littérature italienne : Oeuvres - Histoire - Critique - Biographies
  - . Littérature anglaise
  - . Littérature allemande
  - . Littérature autrichienne, tchécoslovaque
  - . Littérature espagnole, portugaise
  - . Littérature belge, hollandaise
  - . Littérature norvégienne
  - . Littérature danoise
  - . Littérature suédoise
  - . Littérature suisse
  - . Littérature polonaise
  - . Littérature grecque moderne
  - . Littérature turque et d'Orient d'Europe
  - . Littérature asiatique du Nord
  - . Littérature asiatique du Sud
  - . Littératures diverses.

## Tome V : Théâtre, Beaux-Arts, Périodiques et Recueils Généraux

### Théâtre et art dramatique

1. Dictionnaires - Revues
2. Histoire - Traités généraux - Critique dramatique - Cirque - Cinéma Exhibitions diverses

### Théâtre Français

3. Histoire - Critique - Biographies, de l'origine au XVIII<sup>e</sup> siècle inclus
4. Histoire - Critique - Biographies, des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

### Théâtre ancien

5. Histoire - Critique - Biographies

### Théâtre étranger

6. Histoire - Critique - Biographies

### Beaux-Arts

1. Dictionnaires et revues
2. Beaux-Arts en général - Esthétique
3. Histoire et Critique générales
4. Expositions - Salons - Musées
5. Enseignement des Beaux-Arts
6. Ecoles de peinture
  1. Histoire et Critique générale
  2. France : Histoire - Critique - Biographies
  3. Italie
  4. Angleterre
  5. Allemagne
  6. Autriche-Hongrie
  7. Espagne - Portugal
  8. Belgique - Hollande
  9. Pays scandinaves
  10. Pays slaves
  11. Divers
7. Sculpture
8. Dessins - Gravures - Albums - Caricatures
9. Architecture
10. Archéologie
11. Arts décoratifs - Orfèvrerie - Céramique - Ameublement - Costumes
12. Art héraldique - Numismatique
13. Musique
14. Bibliographie - Imprimerie - Reliure - Manuscrits - Catalogues

### Ouvrages périodiques et Recueils généraux

- 1ère série :
  1. Ouvrages périodiques - Histoire - Critique - Traités Généraux
  2. Annuaires - Journaux classés par lettre alphabétique de titre
- 2ème série :
  1. Dictionnaires
  2. Encyclopédies
  3. Biographies générales et particulières
  4. Biographies générales

Catalogues manuscrits des pièces de théâtre publiées dans "l'Avant-Scène" depuis le 1er janvier 1865 par ordre alphabétique auteurs.

### Tome VI : Poésie

1. Dictionnaires - Revues
2. Histoire et Critique générales - Traités généraux - Versification

### Poésie Française

3. Histoire - Critique - Biographies de l'origine au XVIIIè siècle inclus
4. Poésie des origines au XVè siècle
5. Poésie du XVIè siècle
6. Poésie du XVIIè siècle
7. Poésie du XVIIIè siècle
8. Poètes français des XIXè et XXè siècles
  1. Histoire - Critique - Biographies
  2. Oeuvres classées par ordre alphabétique de titres

### Poésie Ancienne

1. Poésie grecque : Oeuvres - Histoire - Critique - Biographies
2. Poésie latine
3. Poésies diverses

### Poésie Etrangère

1. Poésie italienne : Oeuvres - Histoire - Critique - Biographies
2. Poésie anglaise
3. Poésie allemande
4. Poésie autrichienne, hongroise
5. Poésie espagnole, portugaise
6. Poésie belge, hollandaise
7. Poésie norvégienne
8. Poésie danoise
9. Poésie suédoise
10. Poésie suisse
11. Poésie russe : Oeuvres - Histoire - Critique - Biographies
12. Poésie polonaise
13. Poésie grecque moderne
14. Poésie turque et d'Orient d'Europe
15. Poésie asiatique du Nord
16. Poésie asiatique du Sud
17. Poésie africaine
18. Poésie d'Amérique du Nord
19. Poésie d'Amérique du Sud
20. Poésies diverses par ordre alphabétique de titres.

**Le Temps**

Lyon, le 18 oct 19 h.e.

5, rue des Italiens  
PARIS

Actuellement :

Au " Progrès "  
85, rue de la République  
LYON

Monsieur

Ji suis infiniment touché par votre  
lettre et le sentiment sincère qui vous  
l'a dictée. C'est avec joie que j'ai mille  
à profit l'offre que vous me faites, et dont  
je vous remercie de tout coeur. L'avis  
de votre belle bibliothèque me sera précieux,  
et je serai très heureux de me rendre  
mardi, entre quatre et cinq heures à votre  
résidence.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma particulière  
sincérité et l'expression de mes  
sentiments les plus distingués

Guil. Henriot

# CONFLUENCES

Revue mensuelle et éditions

DIRECTEUR: RENÉ TAVERNIER

Rédaction et Administration :

4, RUE CHAMBOVET - LYON, 3<sup>e</sup>

TÉLÉPHONE : VILLEURBANNE 72-17

C. C. P. : RENÉ TAVERNIER Lyon 1023-60

Mardi et Vendredi à 11 h. et sur rendez-vous

Tram. : N° 2 (Terminus) et 25 (Rue Sainte-Marie)

LYON, le

7.VII

1943

Monsieur le Président,

Je vous remercie vivement de l'abonnement que vous  
voulez bien souscrire à notre Revue. Je suis moi-même  
un adhérent et ~~un~~ un enthousiaste de votre incompre-  
hensible bibliothèque, qui est pour moi un instrument de  
travail ineffaçable. J'ai ~~parfois~~ fait partager ma ferveur  
à plusieurs amis dont j'ai entraîné l'adhésion à votre  
société, et vous envoie par une autre courrière la condi-  
tature de M.M. Lambert et Bigard -

Puis-je me permettre de vous demander un faveur ?  
J'ai un besoin constant de consulter une bibliographie  
complète de certains auteurs, et la manipulation de vos  
deux catalogues et dix suppléments, que j'ai à mon bureau,  
n'est assez incommode et surtout risqué de me faire  
~~omettre~~ omettre quelques ouvrages. Il me serait agréable  
d'être autorisé à consulter votre fichier. Je n'aurais  
à priori pas l'occasion d'en abuser, et mes pouvoirs être  
autorisations. Est-il possible qu'elle me soit accordée ?

Figaro 23 février 1942

PROPOS DU SAMEDI

Le N° 50.000. — Histoire d'un groupe de jeunes gens passionnés de lecture. — Où se recrutent les acheteurs de livres. — De l'insuffisance de nos bibliothèques militaires — Jeunesse et lecture gratuite

par ANDRÉ BILLY

NOS bibliothèques sont, sous le rapport de la richesse et de l'organisation, lamentablement inférieures à celles de l'étranger. Toutefois, les temps héroïques de la lecture en commun, même en France, dépassés... Ces temps héroïques, une occasion s'offre en ce moment de les évoquer, que je ne vais pas laisser échapper. M. Rousseau, président de la Société de lecture de Lyon, m'avait ce matin et sur le point d'atteindre le numéro 50.000 de son catalogue et, le 24 juin 1932, elle fêtera cette année ses quatre-vingts ans.

Le 24 juin 1862, donc, huit jeunes gens de Lyon, anciens camarades de collège, presque tous employés dans la soierie, tous amis de littérature, décidèrent de donner un démenti à l'opinion portée par Lamartine sur leur ville natale. « Son caractère est analogue à sa conformation. Bien que doué de facultés riches par la nature et le climat, l'intelligence du peuple y est patiente, lente et paresseuse ; les lettres sont étrangères à Lyon, les arts de l'esprit y languissent, les métiers y sont préservés ».

L'âme du petit groupe était Françoise Fontannes, qui n'allait pas tarder à quitter le commerce pour devenir un bon géologue. Il connaissait la Société de lecture de Genève, fondée en 1818, et dont l'influence sur la pensée intellectuelle genevoise était si grande. Il se la proposa pour modèle.

On lit dans le règlement primitif de la Société de lecture de Lyon : « Parmi toutes les œuvres éditées, il en est peu qui méritent les honneurs de la bibliothèque, la plupart nuisant dans la nouveauté à la meilleure part de leur intérêt. Acheter tous les livres nouveaux ou même assez pour se tenir au courant des nouvelles productions serait très coûteux ; le louer serait impossible, aucun cabinet de lecture ne met à l'abandon des ouvrages dès leur apparition. Remédier à tous ces inconvénients, tel est le but de la Société. Un comité choisit les membres fondateurs et est chargé de l'achat des livres, de la correspondance et de la comptabilité. A la fin de chaque année les volumes sont répartis par le sort entre les membres, proportionnellement au nombre de trimestres écoulés depuis leur entrée dans la société. » La cotisation était de 5 francs par trimestre.

Les premiers volumes circuleront de la main à la main. Le tiroir du bureau de Fontannes leur servirait de bibliothèque. Puis ce fut la locie de sa concierge, ou les sociétaires venaient déposer et prendre les ouvrages. Le 29 janvier 1863, Fontannes confia au propriétaire d'un cabinet de lecture de la rue de Constantin le soin de faire enregistrer les livres de la société et de les ranger sur des rayons réservés. Enfin, et bien qu'un an après la fondation les sociétaires ne fussent encore que 31, la Société de lecture décida de se mettre dans ses membres. Dans la même rue de Constantin, elle loua une chambre garnie et prit un bibliothécaire. Seulement, il fallut porter la cotisation, jusqu'à 20 francs — somme énorme qui, d'ailleurs, n'arrêta pas le recrutement.

Conformément au règlement, le tirage au sort des volumes eut lieu pendant la première année et fut abandonné à la société. Ce fut le premier fonds de la bibliothèque.

Des statuts furent rédigés et approuvés par la Préfecture le 7 août 1863. Dès lors, la Société de lecture de Lyon existait officiellement.

En 1866, une crise d'affectivité parut compromettre son avenir. Risquant le tout pour le tout, elle s'installa rue Neuve, dans un local mieux aménagé. Ce ne fut qu'un demi-succès. Elle n'atteignit le chiffre de 100 sociétaires qu'en 1868. En revanche, l'année 1872 marqua pour elle, comme pour tout le pays, un renouveau magnifique. En 1874, elle comptait 180 sociétaires. Pendant chacune des quinze années suivantes, l'augmentation fut de 800 volumes et de 12 sociétaires environ. De la rue Neuve, on transféra les bureaux rue de la Bourse, puis, en 1890, dans les locaux actuels, place Saint-Nizier.

La Société de lecture compte présentement un peu moins de 500 membres. Proportionnellement au chiffre de la population lyonnaise, est-ce beaucoup ? Est-ce peu ? Les libraires estiment sans doute à peu

c'est trop et ceci pose la question des cabinets de lecture auxquels la Société de lecture, dont le but n'est pourtant pas commercial, peut dans une certaine mesure être comparée. Mais l'opinion des milieux littéraires et en particulier de la Société des Gens de Lettres, où le problème a été souvent débattu, semble être que les cabinets de lecture sont, comme les bibliothèques publiques, des pépinières d'acheteurs de livres et, à ce titre, méritent de vivre, sans qu'il paraisse déraisonnable, au surplus, de frapper la location des livres d'un taxe au bénéfice des écrivains. Les difficultés du contrôle et de la perception ont empêché jusqu'à présent que la réforme soit officiellement proposée par la Société des Gens de Lettres, mais rien n'empêche de prévoir que la réorganisation générale de la profession littéraire, dans le nouveau cadre corporatif français, entraînera au moins l'amorce d'une réglementation des cabinets de lecture.

Ce n'est pas là que je voulais en venir. Je voulais seulement proposer à nos jeunes gens l'exemple de leurs aînés. Je voulais aussi évoquer le renouveau national de 1872. Est-il nécessaire de dire pourquoi ?

Autre aspect du problème des bibliothèques : un officier général, dont je ne crois pas autorisé à publier le nom, me signale la pauvreté de nos bibliothèques militaires : « Demandez donc à qui de droite ou de gauche, combien il existe d'exemplaires des classiques allemands de l'art de la guerre, dans nos bibliothèques de garnison ? »

Mais qui de droit existe-t-il ? Y a-t-il quelque part une inspection des bibliothèques militaires ?

La pensée de mon correspondant va très loin, c'est à peine si j'ose la suivre. Il prétend qu'une cause de notre défaite résiderait dans l'insuffisance de notre documentation — de documentation étrangère surtout — dont souffriraient à tous les échelons de la hiérarchie nos spécialistes de l'art cher à Clausewitz. Appelons cela une hypothèse : elle n'a rien d'in vraisemblable.

Un livre bien oublié d'un auteur bien oublié, me tombe par hasard sous la main. Devant l'ouvrage, par André Tardieu, je trouve l'œuvre. J'y vois une comparaison entre les bibliothèques d'Angleterre et des Etats-Unis et les nôtres. De cette comparaison, je cite au moins le second terme : « En France, pays d'ancienne et redoutable culture, la démocratie, fondée sur la raison du citoyen, n'a rien ménagé de tel à sa curiosité. L'annuaire de chaque département fournit la liste des bibliothèques populaires. Il y en a dans beaucoup de communes. Mais on n'y lit guère. On n'y lit guère d'abord parce que les livres sont ouverts deux heures seulement par semaine. Aussi parce que, ne contenant ni journaux, ni revues, ni documentation courante, elles se composent presque toujours de livres hors d'âge par leur sujet et matériellement délabrés — enfin parce que leur indigence n'a permis ni des achats raisonnables, ni une installation convenable, ni le recrutement d'un personnel spécial. Installées dans la pièce la plus sombre de la mairie ou de l'école, confiées pour un salaire infime à quelque agent local qui ne connaît ni le contenu, ni l'usage, ce sont des nécropoles. Ici encore le contrat est double : d'un côté, esprit public ; de l'autre, individualisme ; ici démocratie agissante et la façade démocratique. La France n'a d'opulentes bibliothèques (3) pour les hommes de science qui les consultent ou qui les administrent. Elle n'avait en 1914 que la salle publique de la Bibliothèque nationale qui fut pratiquement accessible au peuple (4). Venez-vous des chiffres ? En 1905, la ville de Paris consacrait à ses bibliothèques populaires un crédit de 31.000 francs. L'Etat allouait aux 3.000 bibliothèques populaires de France un crédit total de 50.000 francs. Les bibliothèques scolaires, prospères au temps de Jules Ferry, avaient très vite décliné : presque tous les jours mal fournies et mal installées elles n'étaient en 1902 que 43.000 pour 70.000 écoles. Paris, dix fois plus peuplé qu'Edimbourg, comptait 25 % de moins de lecteurs. En 1927, André Tardieu comparait nos

Lyons Join 15 x 2 1940

DIMANCHE 13 DECEMBRE

# TR AVERS LYON

La Soirée AU GRAND reprise d'

## PASSE LA SOCIÉTÉ DE LECTURE DE LYON

Les huit jeunes Lyonnais qui, rayons, de feuilleter les ouvrages en 1862, avaient résolu d'achever, de les parcourir au salon de leur disposition. Ils trouvent aussi dans ce salon les principaux revues et périodiques, pour la plupart momentanément suspendus, mais dont certains, comme l'Illustration ou la Revue des Deux-Mondes ont repris leur publication.

A vrai dire, quel que soit le nombre des membres de la Société, on pourra toujours s'étonner qu'il ne soit pas plus élevé encore. Les temps que nous traversons nous obligent à rester davantage chez nous et à prendre au logis les distractions que nous aimons chercher au dehors. Quelle distraction meilleure que celle de la lecture, plus diverse, plus constamment à notre portée ? Nous nous sentons enroulés d'un cercle qui nous serre de toutes parts. Tout est enroulé ou diminué autour de nous. Seul demeure intact le trésor du genre français, la legs merveilleux de nos écrivains et de nos penseurs. On ouvre un livre, et voilà qu'on est avec Montaigne, Pascal, Molière, Chateaubriand, Balzac, Péguy, Barrès... On ouvre un autre, et le passé surgit, éclairant et éclairant le présent ; un autre et l'on entre dans le délire des passions humaines, des histoires romanesques, dans les aventures, dans les voyages...

En vérité, on peut-on trouver ailleurs que dans la lecture, autant de moyens de comprendre ou d'oublier, autant de raisons d'espérer ?

### AVIS DE DECES

M. Joseph BERNARD, M et Mme Yvonne BERNARD et leurs enfants, Eric et Christiane, Mme Françoise LAPRA, ses enfants et petits-enfants, M et Mme Paul LAPRA, leurs enfants, et petits-enfants, Mme Pétrone BERNARD, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, les familles LAPRA, PERRA, GROVES, GIRI, FAJAT, FRANG, de LAPRESSE, RAMEL, LEIGNON, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver de la personne de

Madame Joseph BERNARD née Anne-Marie LAPRA, décédée à l'âge de 78 ans, munie des sacrements de l'Eglise, et vous prient d'assister au service religieux qui aura lieu le lundi 15 décembre à 10 heures, en l'église Saint-Jean.

Ni fleurs, ni couronnes.

### AVIS DE MESSE

M. Joseph BERNARD, M et Mme Yvonne BERNARD et leurs enfants, Eric et Christiane, Mme Françoise LAPRA, ses enfants et petits-enfants, M et Mme Paul LAPRA, leurs enfants, et petits-enfants, Mme Pétrone BERNARD, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, les familles LAPRA, PERRA, GROVES, GIRI, FAJAT, FRANG, de LAPRESSE, RAMEL, LEIGNON, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver de la personne de

Madame Joseph BERNARD née Anne-Marie LAPRA, décédée à l'âge de 78 ans, munie des sacrements de l'Eglise, et vous prient d'assister au service religieux qui aura lieu le lundi 15 décembre à 10 heures, en l'église Saint-Jean.

Ni fleurs, ni couronnes.

### LOTERIE NATIONALE

A 48 heures de la fortune

C'est DANS DEUX JOURS en effet, qu'on a le tirage

Achetez tout de suite votre billet de Loterie

vous pouvez gagner... Et vous aurez, en plus, fait une bonne action

LES LOGEMEN

Le Commerce Croix-Roussien répond à l'appel du Maréchal

# Office Central des Bibliothèques

de la région lyonnaise

---

18, rue de la République, LYON  
(Crédit Lyonnais)

Lyon, le 16 Juin ..... 1952

Téléphone { Gaillon 50-11  
              Gaillon 51-11

C.C.P. Lyon 487-90

Monsieur le Président,

Le Conseil de l'Office Central des Bibliothèques s'est réuni, le 11 Juin pour examiner le projet de fusion que vous avez envisagé entre nos deux Sociétés. Après une étude attentive, il a adopté à l'unanimité les conclusions suivantes:

- 1°) Cette fusion répond à l'intérêt général. Elle doit permettre de mieux servir les lecteurs actuels et de recruter de nouveaux adhérents dans toutes les catégories sociales par la mise en commun et l'accroissement rationnel de nos Bibliothèques.
- 2°) Cette fusion implique l'unité de direction et l'harmonisation des méthodes. Etant donné l'expérience technique et le succès croissant de Mme Jean Courbier, celle-ci deviendrait Secrétaire Générale du nouvel organisme. Elle recevrait pleins pouvoirs pour réorganiser avec ses collaboratrices la Bibliothèque de la Société de Lecture selon les principes en vigueur à l'O.C.B., et elle choisirait le personnel de plus qualifié pour en assurer le fonctionnement, sans être liée par les engagements qui peuvent exister avec les Bibliothécaires actuels et qui devraient être résiliés avant la fusion, dans la mesure où elle le jugerait nécessaire.
- 3°) Si le Secrétariat doit disposer ainsi des mêmes pouvoirs qu'à l'O.C.B., la politique générale du nouvel organisme serait fixée par un Conseil, dont la composition, sans être rigoureusement proportionnelle au nombre des lecteurs, devrait comprendre 1/3 de membres appartenant à la Société de Lecture, et 2/3 à l'O.C.B.
- 4°) Le Conseil formerait dans son sein, ou en dehors, un Comité chargé de guider le Secrétariat dans le choix des acquisitions et la rédaction d'analyses critiques, et constitué selon la même répartition que le Conseil.

Vente de livres de la Société de lecture à la Bibliothèque municipale -

24 avril 1969

Revue scientifique	15 vol.	1902-1941	150 F
Revue des questions historiques		1890-1892	10 F
Figures Louis-Vernez	31 vol.		100 F
Fliegende Blätter		1891-1907	150 F
Revue de France		1921-1938	50 F
Journal des Demoiselles		1867-1868	20 F
Annuaire du club alpin français		1877-1902	10 F
Université Catholique		1887-1910	50 F
Revue des Idées		1907-1908	5 F
Journal Amusant		1868-1905	38 ms à 100 F
La vie parisienne		1865-1893	29 ms à 100 F
La vie moderne		1879-1881	38 00
Annales		1928-1939	29 00
La controverse & les contemporains			3 00
Les lettres		1928-1929	50
Paris Salon		1881-1883	10
Annales de géographie		1905-1915	10
Reinach (J.) Histoire de l'Affaire Dreyfus			6 v. p. + index
Exposition de Blanc 5 mois		1885-1888	50
Revue du XIX <sup>e</sup> siècle		1866-1870	10
Revue musicale de Lyon		1910-1911	60
Revue française de musique		1912-1914	37
Europe (1934-1937)	12 vols.		20
Romans bretons -	XIX-XV s.		
Romans bretons -	XV s.		

Romanian brochures recent		110
Conference	1929-1933	55
Review Salon -	Ess -	5
Polybition	1891-1914	240
Confluences	1943-1944	50
		<hr/>
		8676

## LISTE DES ACQUISITIONS DE 1982

### Romans

Sherlock Holmes	"Menaces sur Londres"
Maurice Toesca	"Le Libraire Amoureux"
P.J. Rémy	"Cordelia ou l'Angleterre"
Rémy Chauvin	"Des Fourmis et des Hommes"
Jeanne Bourin	"Le Jeu de la Tentation"
Philippe Labro	"Des Bateaux dans la Nuit"
Annick Geille	"Portrait d'un amour coupable"
Claire Gallois	"Le Coeur en Quatre"
William Irish	"L'Ange Noir"
Charlotte Amstrong	"Troublez-moi ce Soir"
J. Champion	"La Passion selon Martial Montaurian"
Henri Gougau	"Bélibaste"
Michel Jobert	"La Rivière aux Grenades"
Irène Frain	"Le Nabab"
Ismael Kadare	"Avril Brisé"
Henri Troyat	"Le Pain de l'Etranger"
Andréas Frangias	"La Grille"
Maurice Toesca	"Le Prix de la Douleur"
Christine de Rivoyre	"Belle Alliance"
J.M.G. Le Clezio	"La Ronde et Autres Faits Divers"
Suzanne Chantal	"Ertamoira"
Philippe Saint-Gil	"Le Vendredi des Banquiers"
Pascal Lainé	"Terre des Ombres"
Salvatore Satta	"Le Jour du Jugement"
Umberto Eco	"Au Nom de la Rose"
René Belleto	"Sur la Terre comme au Ciel"
F.O. Giesbert	"Monsieur Adrien"
Fanny Deschamps	"La Bougainvillée" T.2
Saul Bellow	"L'Hiver du Doyen"
P.J. Helias	"L'Herbe d'Or"
Robert Merle	"Le Prince que voilà"
Muriel Cerf	"Une Passion"
Kurt Hansum	"Femmes à la Fontaine"
Patrick Modiano	"De si Braves Garçons"
Mircéa Eliade	"Les Dix-Neuf Roses"
Françoise Xenakis	"La Natte Coupée"
Anne Hébert	"Les Fous de Bassan"
Muriel Cerf	"Maria Thieffenthaler"
Nicolas Bokov	"La Tête de Lénine"
Alexandre Astruc	"Le Permissionnaire"
Jacques Laurent	"Les Dimanches de Mademoiselle Beaumont"
Hortense Dufour	"Le Beuchot"
Olivier Todd	"Un Canibale très Convenable"
Serge Bramly	"La Danse du Loup"
Vladimir Volkoff	"Le Montage"
Richard Peck	"Amanda Miranda"
Brenda Jagger	"Le Silex et la Rose"
J.M. Soyer	"La Vigne à Saint Romain"
Roland Jaccard	"Lou"
G.O. Chateaufort	"La Faculté des Songes"
J.F. Josselin	"Enfer et Compagnie"
Dominique Hernandez	"Dans la Main de l'Ange"
Geneviève Dorman	"Le Roman de Sophie Trébuchet"

## Divers

Jean Lacouture	"Julie de Lespinasse"
Moreau de Balasy	"J'étais le Chevalier d'Eon"
René Fontvielle	"Le Véritable Julien Sorel"
Nadia Odouard	"Les Années Folles de Raymond Radiguet"
Pierre Daix	"J'ai cru au Matin"
Jeanine Huas	"Les Femmes chez Proust"
Paul Morand	"Lettres à des Amis"
J. Guillermaz	"Histoire du Parti Communiste Chinois"
Jacques Lacarrière	"En Cheminant avec Hérodote"
J.J Becker	"Les Français dans la Grande Guerre"
H.M. Stanley	"Comment j'ai retrouvé Livingstone"
Philippe Vigier	"La Seconde République"
Henri Guillermin	"L'Affaire Jésus"
Andréï Amalrik	"Raspoutine"
Guy Chaussinaud	"Mirabeau"
Michel Heller	"L'Utopie au Pouvoir"
Alexandre Nekrich	"Marthe"
Leroy-Ladurie	"Paris-Montpellier"
Stéphane Denis	"La Chute de la Maison Giscard"
R. Lacour-Gayet	"L'Amérique Contemporaine"
Philippe Boegner	"Ici, on a aimé les Juifs"
Jeanne Bourin	"La Dame de Beauté"
Michel Estève	"Bernanos"
Yu Lu Gin	"Le Nouveau Conte d'Hiver"
Yves Guéna	"Le Temps des Certitudes"
Pierre Chaunu	"La France"
Norman Cohn	"Démonologie et Sorcellerie au Moyen-Age"
Jean d'Ormesson	"Mon Dernier Rêve sera pour Vous"
Julien Gracq	"En Lisant, en Ecrivant"
Bertrand Gilles	"Les Ingénieurs de la Renaissance"
Droz et Leva	"Histoire de la Guerre d'Algérie"
Florence Vidal	"La Leçon d'Imagination"
Raymond Tournoux	"Le Royaume d'Otto"
Auzias et Ouel	"La Grève des Ovalistes"
Anaïs Nin	"Journal 1966-1974"
S. et J. Lacouture	"En Passant par la France"
Kahn	"Journal de Guerre d'un Juif Patriote 1914-1918"
J.P. Moulin	"Qu'est-il arrivé à la France?"
François de Closets	"Toujours Plus!"
Michel Albert	"Le Pari Français"
Jean Favier	"François Villon"
René Rémond	"Les Droites en France"
M. Brossard-Légrand	"Chienne de Vie, je t'aime"
J.L. Curtis	"La France m'épuise"
Michel Crozier	"On ne Change pas la Société par Décret"
A. Corbin	"Les Filles de Noce"
Pierre Sipriot	"Montherlant sans masque"
François Furet	"Penser la Révolution Française"
J.M. Roberts	"Que les Gros Salaires Lèvent le Doigt"
Divers	"Nos Aventures Extraordinaires"
Ivan Cloulas	"Laurent le Magnifique"
Jean Dutour	"La France Considérée comme une Maladie"
Pierre Chaunu	"La Civilisation de l'Europe des Lumières"

J. Cazalbeu	"Fos, Mémoire d'un Village Pyrénéen"
Philippe Lamour	"Les Hauts Pays"
Lionnel Stoleru	"La France à Deux Vitesses"
Daniel Vigne	"Le Retour de Martin Guerre"
Colette Fellous	"Roma"
Pierre Rocolle	"Un Prisonnier de Guerre Nommé Jeanne d'Arc"
G. Braux	"Louise de la Vallière"
Guy Mergoil	"Le Rouergue"
France Guerre	"Les Femmes de l'Évangile"
Eric de Rosny	"Les Yeux de ma Chèvre"
Paul Fénelon	"Le Périgord"
Régine Pernoud	"Les Hommes de la Croisade"
J.P. Barbelon	"Henry IV"
Henri Troyat	"Pierre le Grand"
J. Ambre	"Je ne me tairai jamais"
Jean Jaccart	"François Ier"
Barret-Gurgand	"Si je t'oublie, Jérusalem"
J.F. Kahn	"La Guerre Civile"

# RÈGLEMENT

ADOPTÉ

PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du Dimanche 17 Décembre 1882

Art. premier. — Le but de la Société est d'acquérir des livres à frais communs pour la lecture à domicile ; la Société ne s'abonne pas aux journaux politiques quotidiens. Il ne peut être fait d'exception que pour le *Journal officiel*.

Art. 2. — En cas de dissolution, les livres appartiendront à la bibliothèque publique de Dijon, si à ce moment la Société continue à occuper un local concédé gratuitement par la municipalité.

La Société ne sera censée dissoute qu'autant que les dépenses annuelles ne pourront plus être acquittées.

Art. 3. — Nul ne peut faire partie de la Société s'il n'est domicilié dans l'arrondissement de Dijon. Le présent article ne change rien à la situation des membres actuels.

Art. 4. — La personne qui désire devenir sociétaire devra faire connaître son intention par une lettre adressée au président indiquant ses nom, prénoms, profession et domicile, et les noms de deux sociétaires comme répondants. Cette lettre signée du postulant et des répondants est déposée à la bibliothèque.

Art. 5. — L'abonnement est fait pour une année entière, il n'est pas divisible, et court du 1<sup>er</sup> du mois dans lequel il a été contracté ; il est payable d'avance au prix de 20 francs. Le prix du catalogue, tel qu'il est fixé par le Conseil d'administration, n'est pas compris dans l'abonnement.

Art. 6. — L'abonnement est personnel et le prêt des livres à toute autre personne que les membres de la famille vivant sous le même toit est rigoureusement interdit.

Art. 7. — Les sociétaires sont responsables des livres qui leur sont confiés ; ils n'en doivent emporter aucun sans l'avoir fait inscrire à leur nom par le bibliothécaire ; ils doivent veiller à ce que ceux qu'ils rapportent soient effacés, l'inscription subsis-

tant à leur nom sur le registre fera foi jusqu'à preuve contraire.

Art. 8. — Les sociétaires ne doivent sous aucun prétexte se repasser les livres entre eux, mais les rapporter directement à la bibliothèque.

Art. 9. — En cas d'infraction aux articles 0,7 et 8, le Conseil d'administration rappellera par écrit le sociétaire à l'observation du règlement ; si le même fait se renouvelle, l'entrée de la bibliothèque pourra lui être interdite pendant un mois.

Art. 10. — Les livres perdus, endommagés, ou sur lesquels il aurait été fait des remarques de quelque nature que ce soit, seront remplacés aux frais du sociétaire, sans qu'il puisse prétendre à conserver les volumes gâtés qui demeureront la propriété de la Société.

Art. 11. — Si un sociétaire refuse de se soumettre à l'application de l'article précédent, l'entrée de la bibliothèque lui sera refusée jusqu'à satisfaction.

Art. 12. — L'interdiction temporaire n'est pas suspensive de l'abonnement.

Art. 13. — L'entrée de la bibliothèque est rigoureusement interdite à tous autres que les sociétaires ou les membres de la famille vivant sous le même toit. Toute autre personne devra produire une liste et une autorisation signée, et n'aura dans aucun cas le droit de circuler dans la bibliothèque.

Art. 21. — Les excédants de recettes dont l'emploi est déterminé chaque année par assemblée générale forment le fonds de réserve.

Art. 22. — Le Conseil d'administration est composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, et de quatre membres; il peut déléguer à un des membres de la commission les fonctions de secrétaire-adjoint: il ne peut délibérer qu'autant que trois de ses membres sont présents; le président le convoque toutes les fois qu'il est nécessaire.

Art. 23. — Il est renouvelé par tiers tous les ans suivant un roulement adopté, le dernier renouvellement portera sur trois membres. Les membres sortants sont toujours rééligibles.

Les nominations se font au scrutin de liste, le Conseil choisit annuellement dans son sein les président, vice-président et secrétaire.

Art. 24. — Le Conseil fait tous les actes nécessaires au fonctionnement de la Société. Il choisit le libraire chargé des fournitures et achète les livres nouveaux dans l'intervalle des assemblées générales; il veille à l'exécution du règlement et peut prononcer l'exclusion contre tout membre qui commettrait d'une manière habituelle des infractions aux dispositions établies dans l'intérêt de tous. Le sociétaire exclu ne peut rentrer dans la Société qu'après un an révolu.

Art. 25. — Le présent règlement abroge expres-

sément tout règlement antérieur; il lie dès à présent tous les membres anciens de la Société et les membres nouveaux par le seul fait de leur admission; il régit tous les rapports entre la Société et les sociétaires; les questions que peut soulever son application sont jugées en dernier ressort par le Conseil d'administration.

Toutefois le sociétaire exclu pour plus d'un mois pourra en appeler à l'Assemblée générale.



Dijon, Imo. Darantiers, rue Chabot-Charey.

Art. 14. — Chaque sociétaire a le droit d'avoir dix volumes à la fois en sa possession; il ne peut garder un ouvrage plus de quinze jours et le dernier numéro d'une revue plus de deux. En cas d'infraction au présent article et après une réclamation, demeurée sans résultat, le bibliothécaire refusera de nouveaux livres, jusqu'à ce que les anciens aient été rendus.

Art. 15. — Le bibliothécaire n'est en aucun cas tenu de choisir lui-même, mais seulement de livrer les ouvrages demandés.

Art. 16. — Les sociétaires habitant hors de Dijon doivent avoir une boîte fermant à double clé, dont l'une demeurera entre les mains du bibliothécaire. Ils sont responsables du fait des commissionnaires et voituriers.

Art. 17. — Tout abonné qui voudra cesser de faire partie de la Société devra faire connaître son intention par écrit avant l'expiration de son abonnement.

Toute démission serait considérée comme non avenue si l'abonné démissionnaire conservait entre ses mains, après l'expiration du terme de son abonnement, un ou plusieurs volumes de la bibliothèque. Dans ce cas, l'abonnement sera de plein droit exigible pour une nouvelle période d'une année.

Art. 18. — La bibliothèque est ouverte tous les jours, de 11 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes; elle ferme annuellement du 15 septembre au 8 octobre.

Art. 19. — La Société est administrée par l'Assemblée générale et le Conseil d'administration.

L'Assemblée générale se compose de tous les sociétaires dûment convoqués présents ou régulièrement représentés; elle a pour président le président du Conseil d'administration et se réunit régulièrement une fois par an dans le mois de décembre, mais le Conseil d'administration peut la convoquer extraordinairement en indiquant le motif de la réunion.

Art. 20. — L'Assemblée générale décide toutes les questions relatives à la révision du règlement, vote l'achat des livres, reçoit chaque année les comptes présentés par le Conseil d'administration et les approuve; elle nomme, à la majorité des membres présents, le Conseil d'administration, le gardien de la bibliothèque et le trésorier.

Aucune condition de nombre n'est exigée pour que les délibérations soient exécutoires. Toutefois les modifications au règlement ne pourront être votées qu'autant que le dixième des sociétaires sera présent ou représenté; dans le cas où la première assemblée serait sans résultat, il en est convoqué une seconde qui décide quel que soit le nombre des votants.

# LA SOCIÉTÉ DE LECTURE DE GENÈVE

## INTRODUCTION

L'existence de la Société de Lecture de Genève m'a été révélée en étudiant celle de Lyon. Aussi m'a-t-il paru intéressant de faire une étude comparative des deux sociétés. Mais le manque de documents ne m'a pas permis de faire une recherche historique complète, la notice historique de Genève ne couvrant que le XIX<sup>e</sup> siècle. Pour décrire l'état actuel de la Société, j'ai disposé seulement du compte-rendu de la dernière Assemblée Générale qui a eu lieu en mars 1983.

Je tiens à remercier le président de la Société de Lecture de Genève ainsi que les bibliothécaires avec lesquelles j'ai eu de fréquents entretiens téléphoniques et qui m'ont aimablement envoyé une documentation.

### I - FONDATION

La Société de Lecture de Genève dont Fontannes s'inspira pour fonder celle de Lyon a été créée en avril 1818 par Augustin Pyramus de Condolle. Botaniste de renom, il occupait la chaire d'histoire naturelle à l'académie de Genève où ses cours attiraient un grand public. Il publia de nombreux ouvrages de botanique que l'on peut d'ailleurs trouver à la bibliothèque Saint Nizier. Dans ses mémoires, il écrit :

"Frappé par la pauvreté de la bibliothèque publique et le peu de ressources que je trouvais dans les collections particulières, je parlais en 1818 de créer un établissement nouveau avec quelques amis d'étude."

C'est ainsi que, grâce à une souscription à laquelle participèrent 200 personnes et à de nombreux cadeaux de livres qui constituèrent le noyau de la bibliothèque, la Société de Lecture de Genève fut fondée. En plus, tout nouveau sociétaire était tenu de faire un don d'entrée de plusieurs volumes.

Les principaux collaborateurs de Monsieur de Condolle étaient des professeurs comme MM. Pictet et Boissier, puis MM. Dumont, Jacob-Duval, Eynard, Favre etc...

On retrouve donc les mêmes préoccupations chez les fondateurs tant de la Société de Lecture de Genève que de celle de Lyon : l'insuffisance des services rendus par les bibliothèques de l'époque.

### II - BUT DE LA SOCIÉTÉ

La Société de Lecture de Genève dont la devise est "Litteris Fovendis" poursuit une fin éducative et patriotique. Contrairement à celle de Saint Nizier, elle n'est pas constituée seulement pour offrir à ses membres les ressources de la lecture. D'après son programme, elle doit "attirer la jeunesse studieuse (à partir de 16 ans), accueillir l'étranger désireux de connaître l'élite de nos concitoyens, rapprocher entre eux les hommes distingués de la ville".

#### 1. Les Statuts

Ils diffèrent en certains points de ceux de Lyon. La Société de Lecture de Genève a pour objet :

- . de fournir aux sociétaires la lecture des journaux politiques et des

ouvrages périodiques relatifs aux arts, aux sciences, aux lettres publiés dans les principales langues de l'Europe. - On peut noter le caractère international de ces publications; ce n'était pas le cas à Saint Nizier où, de plus, les journaux politiques étaient interdits : Le Temps n'y sera introduit qu'en 1949.

- . de former une bibliothèque à laquelle les sociétaires puissent avoir un accès journalier et dont ils puissent obtenir les livres pour la lecture à domicile - de même à Lyon.
- . de contribuer à l'agrément des étrangers en les recevant soit comme externes soit comme sociétaires. - Genève a été depuis toujours une ville internationale et les étrangers y sont particulièrement nombreux; aucun n'a été signalé à Saint Nizier. - Surtout en période de crise européenne, pendant les révolutions grecques, italiennes, polonaises, françaises et belges, en 1821, 1830, 1831, Genève apparaît comme un "oasis" qui attire et qui retient.\*

## 2. Le Fonds

Le Comité est chargé du choix et de l'achat des journaux et des livres. Il doit y avoir dans les salles de lecture une boîte aux lettres par laquelle les sociétaires peuvent transmettre au Comité les titres dont ils conseillent l'acquisition. - Cela correspond au cahier d'acquisition de Lyon.

A l'origine, les livres scientifiques et politiques étaient largement représentés et les ouvrages d'agrément autres que les récits de voyage et les romans historiques étaient bannis car considérés comme lecture sans intérêt. - Contrairement à celle de Lyon, la Société de Lecture de Genève a failli de ce fait ignorer toute l'évolution romantique.

En 1824, les oeuvres d'Alexandre Dumas furent achetées et, en 1829, "La Physiologie du Mariage" de Balzac fut retiré de la circulation ainsi que "Les Contes Dialectiques" et les oeuvres de Casanova. - La Société de Lecture Saint Nizier, moins sectaire, n'a pas interdit ces ouvrages.

"Les Mystères de Paris", d'Eugène Sue ne sont pas achetés, jugés sans intérêt. L'auteur lui-même, fidèle de la Société de Genève, viendra les donner.

Pourquoi cette censure?

"Il faut se rappeler que notre association, appelant alors à elle la jeunesse académique et poursuivant une fin éducative, était tenue de surveiller ses lectures et l'on ne peut nier que cette grande sévérité du début n'ait été profitable à la constitution de notre bibliothèque. Elle s'accrut ainsi en livres de fond, négligeant ce qui paraît d'éphémère dans la littérature" écrit un ancien sociétaire, Monsieur De Crue.

- La Société de Lecture de Genève qui à la différence de celle de Saint Nizier, était ouverte à la jeunesse se sentait la responsabilité morale de surveiller les lectures de ses ouailles.

## 3. Le Règlement

Pour devenir sociétaire, il faut être présenté au Comité par deux membres de la Société - de même qu'à Saint Nizier.

---

\* Francis DE CRUE Notice sur la Société de Lecture de Genève

La cotisation annuelle s'élève à 75 francs, les sociétaires de moins de 24 ans payant 50 francs.

Tout sociétaire a la faculté d'introduire à titre d'externe une ou plusieurs personnes étrangères à la Société de Lecture de Genève. Ces externes doivent être âgés de plus de 19 ans et n'avoir qu'une résidence temporaire dans le canton de Genève, ils doivent être présentés par un sociétaire. Ils ont une carte d'entrée valable un mois et renouvelable. Leurs noms sont affichés dans la salle. - Ce système n'existe pas à la Société de Lecture Saint Nizier.

Le Comité peut autoriser les veuves ainsi que les filles et les soeurs majeures et non mariées des sociétaires décédés à recevoir les livres et les revues que possède la Société de Lecture de Genève moyennant une contribution annuelle de 40 francs. - Cette disposition n'existe pas à la Société de Lecture de Lyon.

### III - LES SOCIETAIRES

La Société de Lecture de Genève -contrairement à celle de Saint Nizier- a été un cercle dès le départ. Le "salon de conversation" de la Société était en effet un lieu très animé où les hommes distingués de Genève se retrouvaient venant de France, de Grande-Bretagne, d'Allemagne après une longue absence.

Ils y côtoyaient les gens célèbres de l'époque, la plupart des savants comme le chimiste Théodore de Saussure, le physicien Prévost, le mathématicien L'Huilier, des professeurs, des artistes. Des membres étrangers faisaient partie de cette Société comme les ducs de Broglie et d'Abrantes, des princes allemands.

A part les dames qui sollicitèrent déjà en 1820 le droit de faire partie de la Société et à qui l'on refusa cette faveur (il leur faudra attendre 1880 - à Lyon 1888), l'institution était ouverte à tous. Dans son premier rapport, Monsieur Boissier dit :

"Ce qui ajoute à la satisfaction des personnes qui conçurent le projet d'un établissement de ce genre et ce qui paraît en même temps garantir sa durée comme son utilité c'est qu'il n'a point été concentré dans une seule classe de citoyens. Le théologien et le juriste, le médecin, le négociant, l'artiste, tous ceux qui cherchent à faire quelques progrès dans la vocation qu'ils ont embrassée, soit par la lecture des ouvrages soit par la fréquentation des hommes distingués ont reconnu que notre institution paraît avoir pour eux de vrais et constants avantages."\*

- Conscience d'une certaine supériorité intellectuelle des fondateurs que l'on retrouve à la Société de Lecture Saint Nizier, mais ouverture sociale plus large.

### IV - LE FONCTIONNEMENT

Dès le départ, le nombre des sociétaires augmente rapidement :

1818 : 200 membres  
1819 : 225 membres  
1832 : 432 membres.

En 1833, la Société possédait 28 000 volumes avec une circulation annuelle de 21 900 ouvrages. La bibliothèque publique avait 32 000 volumes dont 10 000

---

\* Propos rapportés par Francis De Crue.

en circulation. La bibliothèque populaire fondée en 1825 avait une circulation de 10 300 volumes, la Société Littéraire fondée en 1816, 7 300, la bibliothèque religieuse fondée en 1831, 3 700 volumes, la bibliothèque allemande ouverte en 1833, 740 volumes.

La supériorité de circulation appartenait donc à la Société de Lecture de Genève qui cherche à augmenter les privilèges de ses membres en leur permettant, en 1833, d'emprunter quatre volumes à la fois.

La bibliothèque ouvrait tous les jours sauf le dimanche jusqu'à 20 heures. Des catalogues furent constitués par les sociétaires eux-mêmes, le premier date de 1819.

Les journaux politiques étaient très nombreux -contrairement à la Société de Lecture Saint Nizier- et en 1830 leur nombre s'éleva "pour satisfaire la curiosité des lecteurs qui se trouvent à la Société dans une tranquille observation donnant sur l'Europe agitée".

Les périodiques scientifiques étaient aussi très importants et Monsieur de Candolle et ses collaborateurs dépouillèrent les articles pour créer des répertoires de médecine, de botanique, de sciences.

Si la première période de 1818 à 1832 constitue l'âge d'or de la Société, la période de 1833 à 1848 correspond à une **phase de déclin**. Ceci est dû à :

- la disparition des fondateurs et de leurs illustres collaborateurs
- la création d'établissements similaires
- certaines modifications au règlement comme celle de 1833 qui supprime l'exemption du droit d'entrée et de la moitié de la cotisation accordée au début aux étudiants et aux fils de membres
- l'encombrement des salles par la grande affluence des sociétaires en 1832
- l'état politique de Genève agité par la révolution.

La période de 1849 à 1874 est caractérisée par **de grandes améliorations matérielles**. La Société développe ses locaux en s'appropriant les deux premiers étages de l'Hôtel du Musée. Un nouveau catalogue est constitué et on contracte un emprunt pour le financer.

En 1867, on achète surtout des ouvrages de littérature et d'histoire, des encyclopédies, des collections de mémoires et de journaux. Une statistique de 1873 montre que les lecteurs s'en tiennent presque exclusivement aux livres français : 83 %; 8 % abordent avec réserve les livres anglais et à peine 5 % les livres allemands. Les préférences vont à la littérature, l'histoire, les voyages -comme à la Société de Lecture Saint Nizier- en dernier lieu aux sciences, à la théologie, au droit.

Le roman va apparaître timidement à la suite du mouvement romantique. En 1871, on peut lire dans le rapport présidentiel :

"Notre société ne doit pas employer son revenu à garnir sa bibliothèque de tous les romans du jour mais, dans cette littérature légère, il y a des ouvrages recommandables par le talent de l'esprit." -attitude semblable à celle de Lyon.

Le roman historique pénètre d'abord dans la Société. Faute de mieux, on se l'arrache et, plus tard, on doit acheter en plusieurs exemplaires les livres de

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 1981

Recettes

COTISATIONS	Frs 130.489,55
ABONNEMENTS D'ENTREPRISES	Frs 8.000.--
VENTE AUX ENCHERES	Frs 1.656,30
DEJEUNERS-DEBATS	Frs 956,95
DIVIDENDES ET INTERETS	Frs 5.071,15
LOCAL - LOYER	Frs 2.500,20
EXCEDENT DES DEPENSES	Frs 9.293,65
TOTAL	Frs 157.967,80

=====

Dépenses

APPOINTEMENTS ET GRATIFICATIONS	Frs 103.805,60
CAISSE PREVOYANCE PROFESSIONNELLE	Frs 1.550.--
BIBLIOTHEQUE - ACHATS	Frs 8.654,60
BIBLIOTHEQUE - ABONNEMENTS	Frs 8.899,50
BIBLIOTHEQUE - RELIURES	Frs 2.310.--
LOCAL - ASSURANCES	Frs 6.477,10
LOCAL - CHAUFFAGE	Frs 11.050,35
LOCAL - ECLAIRAGE	Frs 1.314,20
FRAIS GENERAUX - ENTRETIEN LOCAL	Frs 2.752,35
FRAIS GENERAUX - IMPRIMES	Frs 2.998,20
FRAIS GENERAUX - P.T.T.	Frs 2.540,35
FRAIS GENERAUX - DIVERS	Frs 2.271,70
"PLUME AU VENT" RESULTAT	Frs 3.022,85
"CROQUE-LIVRE" RESULTAT	Frs 321.--
TOTAL	Frs 157.967,80

=====

Walter Scott et de Dickens.

Cette sévérité servit à la constitution d'une bibliothèque solide. En plus, ce qui accentua le caractère sévère de la bibliothèque, elle reçut en dépôt des livres de la Société des Arts et de la Classe d'Agriculture, des classes des Beaux-Arts et de l'Industrie, de la Société de Physique.

Des livres de prix furent achetés, comme "Le Trésor de la Langue Grecque" d'Henri Estienne qui n'existait pas à la bibliothèque publique, un incunable, don du docteur Baumgartner, le "Plin" de 1498, la première édition de 1680 du dictionnaire français de Richelet.

Dans cette bibliothèque on avait quelques curiosités bibliographiques comme la Bible de Genève de 1588, les oeuvres de Calvin et de Théodore de Bèze dans les éditions contemporaines de leur auteur.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle il y avait 90 000 livres et la Société de Lecture de Genève recevait 250 périodiques.

#### **IV - LA SITUATION ACTUELLE**

La Société fonctionne avec 636 sociétaires. C'est une importante bibliothèque complétée régulièrement et composée d'ouvrages de fond, de romans, de livres d'actualité, d'ouvrages de références (droit, lettres, théologie etc...) Il y a aujourd'hui 300 000 volumes et la Société est abonnée à 85 périodiques, étrangers et suisses. Les livres sont catalogués selon les normes internationales I.S.B.D. depuis dix ans. - Le fonds est donc beaucoup plus important qu'à Saint Nizier; de plus toute norme de catalogage est inconnue à la Société de Lecture de Lyon.

Les volumes sont classés par matières, en libre accès. Un fichier "auteurs" et un fichier "matière" et les services de deux bibliothécaires avisées rendent les recherches faciles. Huit volumes peuvent être empruntés à la fois et la durée du prêt est d'un mois.

Un service spécial est organisé afin que les nouveautés du mois passent d'un sociétaire à l'autre à un rythme accéléré avec un prêt de quinze jours seulement.

Une collection de journaux et revues suisses et étrangers sont disponibles dans des salons spacieux et tranquilles et peuvent même être acquis en participant à la vente aux enchères annuelle.

##### **1. Le Budget**

Les recettes de la Société proviennent des cotisations de ses membres dont le montant est de 225 francs suisses (soit 814 FF) par adulte et de 110 francs suisses par étudiant (398 FF). Les dons et les legs ainsi que les revenus des avoirs augmentent ces recettes. En 1981, les cotisations représentaient 87,5 % des recettes.

Les dépenses sont réparties ainsi : 66 % pour les appointements des bibliothécaires, 11 % pour les achats, 21 % pour les frais généraux.

##### **2. L'Achat des Livres**

Une commission se réunit chaque mois pour décider quels livres on retiendra parmi ceux qui ont été pris à l'examen chez les libraires. Le choix final est rendu possible par la lecture approfondie puis le compte-rendu de lecture (publié ultérieurement dans la revue de la Société "Plume au vent") auxquels s'astreignent chacun des membres de la commission à raison de 4 à 5 livres par séance en moyenne.

Choix souvent difficile et dicté à la fois par le souci de répondre aux goûts et aux intérêts très divers des sociétaires et celui de maintenir une certaine continuité dans les domaines qui ont traditionnellement été ceux de la bibliothèque depuis sa fondation (histoire, littérature, géographie, philosophie et religion). Chaque année, 500 livres sont achetés, dont plus de 400 résumés par les membres de la commission.

La proportion des acquisitions est la suivante :

60	%	pour la littérature
18	%	pour l'histoire
4,5	%	pour la philosophie
4	%	pour la théologie
3,5	%	pour le droit
3	%	pour les sciences
3	%	pour l'économie politique
2	%	pour les beaux-arts
2	%	pour la géographie et les voyages.

- La proportion nombre d'achats/nombre de sociétaires est donc à peu près identique à Genève et à Lyon : un livre environ par an et par sociétaire. Par contre le choix est beaucoup plus sérieux à Genève puisque les livres sont lus avant d'être achetés alors qu'à Lyon le choix est fait d'après des critiques de revues ou les demandes des sociétaires.

Les nouveautés représentent une part importante des prêts et sont parfois achetés en double ou triple exemplaire pour satisfaire la demande des lecteurs. Ce fut le cas pour : "L'Allée du Roi" de Françoise Chandernagor, "Anne d'Autriche" d'Anne Dulong, "Le Jade et l'Obsidienne" d'Alain Gerber, "La Chambre de Goethe" de Frédérique Hébrard, "La Femme au Temps des Cathédrales" de Régine Pernoud.

### **3. Les activités complémentaires de la Société**

#### **a. Croque-livre**

C'est un groupement de personnes qui profite d'un local mis à sa disposition par la Société pour constituer une petite bibliothèque pour enfants avec des séances d'animation autour des livres.

#### **b. les ventes aux enchères**

Elles sont annuelles et ont pour but d'augmenter les recettes de la Société et de résoudre le problème du stockage. Elles concernent surtout certaines collections de journaux (Le Monde, des journaux suisses et anglais).

#### **c. les déjeuners-débats**

On retrouve là un système de cercle analogue à ceux de la Société de Lecture de Lyon. Ces déjeuners-débats ont beaucoup de succès à cause de la qualité des conférenciers. C'est ainsi que Monsieur Gilbert Etienne a fait une conférence sur l'Inde contemporaine, le prince André Kourakine une autre sur l'évolution de la Russie depuis 1917 etc...

### **4. Les modifications au statut initial de la Société**

La Société délivre maintenant des cartes d'abonnement aux entreprises qui acceptent d'y souscrire (une dizaine actuellement). Le prix des abonnements est

fixé par le Comité. Ces cartes donnent à leurs titulaires, employés et cadres de l'entreprise, accès aux salons et salles de lecture de la Société. Elles ne confèrent pas le droit d'emprunter des livres. Ces abonnements ont rapporté 8 000 francs en 1981.

La Société délivre également des cartes d'entrée gratuites destinées à des non-membres. Ces cartes sont valables deux mois non renouvelables -contrairement à ce qui se passait à l'origine- et elles doivent mentionner une référence de sociétaire. C'est le Comité qui délivre ces cartes et qui en tient le registre. Elles sont personnelles, confèrent le libre accès aux salles de la Société et le droit aux services de la bibliothèque. Sauf le paiement de la cotisation, le titulaire est soumis aux mêmes obligations que les sociétaires et le Bureau peut retirer la carte en cas d'abus.

## CONCLUSION

La Société de Lecture de Genève se porte mieux que celle de Saint Nizier. Ceci est dû au nombre élevé de sociétaires (636) qui paient une cotisation très chère. La somme de ces cotisations permet l'appointement de deux bibliothécaires à plein temps et d'une à mi-temps. La bibliothèque est donc largement ouverte de 9 heures à 18 heures 30 du lundi au vendredi et de 9 heures à 12 heures le samedi.

On peut constater que les frais généraux sont plus importants que le budget consacré aux acquisitions et aux abonnements et que la part réservée aux livres est modeste - même situation donc qu'à la Société de Lecture de Lyon (un livre par sociétaire et par an). Mais la Société de Lecture de Genève dépense beaucoup plus d'argent pour les abonnements que la Société de Lecture Saint Nizier de Lyon.

